

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

AYONS FOI EN L'AVENIR, par Edmond de Nevers

LE MONDE ILLUSTRÉ

18^e ANNÉE.—No 894

MONTREAL, 22 JUIN 1901

5c LE No



L'ART CANADIEN. — UNE ETUDE

Dessin de M. Albéric Bourgeois

M. JOSEPH-ISIDORE BÉDARD

(1806-1833)

Bédard fut un patriote, c'est lui qui a écrit le premier chant national digne de ce nom. L'article inédit suivant, signé par le savant bibliothécaire de la légation, a donc bien sa place dans notre revue, en ce moment de réveil patriotique. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qu'intéresse la biographie de nos compatriotes distingués.

Joseph-Isidore, le troisième fils de Pierre Bédard, naquit le 9 janvier 1806. Comme, en 1816, son père remplissait, à Trois-Rivières, ses fonctions de juge du district, il envoya Isidore, alors âgé de dix ans, au petit séminaire de Nicolet, où il fit un cours assez brillant. Il se livra ensuite à l'étude du droit, et lorsque son père mourut l'aspirant au barreau était à la veille de terminer ses études légales. En effet, il fut admis à la pratique comme avocat le 14 octobre 1829, et son père était mort à la fin d'avril précédent.

Isidore Bédard fut un de nos jeunes poètes les plus estimés ; sa fibre, toujours patriotique, sut parfois remuer les cœurs de nos Canadiens. Étienne Parent l'a comparé à Rouget de l'Isle, l'auteur de la *Marseillaise*. Nous ne sommes pas prêt à endosser ce témoignage d'antan, mais il est certain qu'à cette époque reculée l'auteur de *Sol canadien terre chérie* sut compter de bénévoles admirateurs. Nos poètes actuels sont arrivés aisément à dépasser Bédard ; toutefois, ils ne nous ont pas fait oublier cette strophe de l'hymne national :

Si d'Albion la main chérie
Cesse un jour de te protéger,
Soutiens-toi seule, ô ma patrie !
Méprise un secours étranger.
Nos pères, sortis de France,
Étaient l'élite des guerriers,
Et leurs enfants de leur vaillance
Ne fêtriront pas les lauriers.

Aux élections générales de 1830, Isidore Bédard fut élu député du comté de Saguenay. Ses talents et l'avantage d'être l'un des fils de Pierre Bédard, lui valurent l'honneur d'un tel choix. Du reste, les électeurs du Saguenay avaient eu la main heureuse en se donnant un représentant aussi bien doué. Dès la première session, Bédard fit sa marque dans l'enceinte législative. Ses allures indépendantes lui auraient, sans aucun doute, suscité de lourdes épreuves, si sa carrière n'eût été trop tôt brisée.

Son premier vote, fut en faveur de Christie, député de Gaspé, que la Chambre, par une majorité de treize, avait déclaré indigne de prendre son siège. A. N. Morin venait de prononcer un long discours en faveur de l'expulsion. Bédard lui répondit avec beaucoup d'à propos. Voici la substance de cette réplique :

Je suis de l'opinion de ceux qui ont parlé de l'importance de cette question, car il ne s'agit de rien moins que de priver un sujet de ses droits de citoyen. J'ai lu attentivement l'enquête concernant M. Christie, et j'ai été surpris de la faiblesse des raisons alléguées par les partisans de l'expulsion. Il aurait fallu prouver deux choses : premièrement que M. Christie était coupable ; secondement que la Chambre avait le droit de l'expulser après une nouvelle élection. La seule raison qu'on donne est, qu'ayant déjà été expulsé, il devait l'être encore, et partant que les résolutions de l'ancienne Chambre liaient la nouvelle. L'argument se réfute de lui-même. Il n'y a aucune résolution de la Chambre qui ne puisse être changée et révoquée. Les règles mêmes de cette Chambre sont sujettes à varier et elles varient souvent.

On a accusé M. Christie d'avoir causé la destitution de plusieurs magistrats à cause de leurs opinions politiques. Quelles preuves a-t-on données de cette accusation ? Je les ai examinées attentivement et j'ai été surpris de leur faiblesse. Mais on a paru disposé à condamner systématiquement le député de Gaspé et à crier : *Pendez-le ! pendez-le !* tout comme les Juifs autrefois à clamer la mort de Notre-Seigneur en criant : *Crucifiez-le ! Crucifiez-le !*

Mais admettons que la preuve soit plus complète qu'elle ne le paraît à première vue. Est-ce que cette Chambre n'aurait point pu permettre à M. Christie d'interroger les témoins à la barre de cette Chambre ? On a prétendu que c'eût été contre l'usage parlemen-

taire. Ne se rappelle-t-on plus le cas de M. Bouc, élu pour la quatrième fois et toujours expulsé ? Cette Chambre ne lui a-t-elle pas permis de se faire entendre et de produire ses témoins dans cette enceinte même !

Admettons enfin que la preuve soit parfaite, avouons le droit d'expulser M. Christie en qui les électeurs de Gaspé viennent de placer en nouveau leur confiance ? Disons qu'il y a un doute sur ce point ; alors ce doute doit être en faveur du député, et le respect que nous devons à la franchise électorale nous indique assez de quel côté nous devons faire pencher la balance.

Bédard se trouvait sur cette question en pleine opposition aux chefs du parti canadien si bien représenté par Papineau, Morin et La Fontaine. Il lui fallut donc un certain courage pour affronter les périls d'une voie où il pouvait facilement trébucher. Les vieux parlementaires tinrent compte sans doute de la jeunesse et de la fière indépendance du nouveau député. Certes, Bédard n'était qu'à son début, et il y allait allègrement, sans se préoccuper de savoir s'il plaisait ou déplaisait aux Canadiens ou aux Anglais.

Au cours de la même session, Bédard se fit remarquer une seconde fois par la verte réponse qu'il fit à l'adresse de M. Lee, député de la Basse-Ville de Québec, qui, s'adressant aux jeunes membres de la Chambre dans un appel vigoureux, leur demandait de s'unir à lui pour demander un Conseil législatif électif :

M. Lee en a appelé aux jeunes, s'écrie Bédard, mais il n'a pas exprimé leurs sentiments, lorsqu'il a déploré le malheur qu'avaient eu nos ancêtres de ne pas se séparer de la Grande-Bretagne. Nos aïeux ont agi sagement, en ne se rendant pas à l'invitation des États-Unis. C'est de la métropole que cette province tire toute sa force ; et qui osera révoquer en doute sa libéralité à notre égard ? Quelle libéralité, en effet, de nous avoir donné un gouvernement semblable au sien ? Que l'on jette les yeux sur l'Europe, que l'on envisage les maux qui accablent les peuples de l'ancien continent, et l'on pourra demander s'il y a un pays plus heureux que le nôtre. Le langage qui vient d'être tenu n'est propre qu'à corroborer celui que l'on tenait en 1810, qu'à faire regarder comme fondées, les accusations que l'on débitait sur la loyauté des Canadiens ; et si l'honorable membre croit avoir exprimé les sentiments de la jeune génération, quant à moi, je suis loin de les partager.

Bédard vota pour le bill d'indemnité, malgré la forte opposition que ce projet de loi devait rencontrer parmi ses collègues. Il appuya même la proposition faite à ce sujet par Young.

Bédard siégea à plusieurs reprises comme président du comité des griefs, et l'on voit son nom au pied des deux premiers rapports de ce comité. En somme, le jeune député prit une part très active aux délibérations de la Chambre, ne s'absentant jamais et acceptant toutes les besognes qu'on voulut bien lui confier.

Vers la fin de la session, la Chambre résolut d'envoyer en Angleterre un agent chargé de représenter auprès du gouvernement de Sa Majesté les intérêts et les sentiments des habitants de la province de Québec et d'appuyer les pétitions de la Chambre d'Assemblée. Bédard résolut aussitôt de suivre M. D. B. Viger, l'agent en question. Ils firent ensemble la traversée de l'Océan, sur l'*Hudson*, et arrivèrent à Liverpool le 13 juin 1831, après vingt-quatre jours de trajet. Rendu à Londres, Bédard visita la grande ville, puis il courut en Irlande et enfin il se rendit en France et en Italie, pour venir échouer à Paris en 1832. A Londres, il avait fait la rencontre d'un Canadien, Québécois comme lui ; c'était F.-X. Garneau—le futur historien du Canada—à peu près du même âge que Bédard, et qui remplissait déjà auprès de M. Viger les fonctions de secrétaire :

Je connaissais à peine Bédard, écrit M. Garneau ; mais la connaissance fut bientôt faite, et quelques jours après son retour en Angleterre, il vint loger avec

moi. C'était un esprit gai qui, sous une surface mathématique et raisonneuse, cachait beaucoup d'imagination et des passions ardentes. Sa société ne m'était pas plus agréable. Mais je crus m'apercevoir que ses courses sur le continent avaient allumé en lui une passion funeste, celle du jeu. Sans avouer sa faiblesse, il me parlait de la roulette, comme d'une invention qui pouvait faire la fortune d'un habile calculateur. Je badinai sur ses illusions, sans pouvoir les détruire. Néanmoins, il fut fort tranquille tout le temps qu'il resta à Londres ; mais l'ennui le rappela bientôt en France, où une maladie mortelle s'empara de lui et le conduisit au tombeau l'année suivante. Je lui avais conseillé vainement de retourner en Canada ; une fatalité semblait l'attacher à cette vieille terre d'Europe, où il devait laisser son nom et ses cendres. Je me séparerai de lui avec regret et le triste pressentiment d'une fin qui ne se réalisa que trop tôt.

Bédard sut bientôt à quoi s'en tenir sur la gravité de son mal. Il écrivait de Paris à M. Garneau, retourné à Londres, une lettre assez explicite à son sujet :

Cher Garneau,

J'apprends ce matin que vous êtes déjà de retour, ce qui m'a causé un plaisir infini. C'est un Canadien qui viendra à mon enterrement si je ne reviens pas de la maladie dont j'ai été subitement et violemment attaqué. J'ai eu une rechute il y a huit jours ; je suis mieux, mais très faible. Je sors de mon lit pendant quelques heures, depuis deux jours. Je n'ai pas recouvert la voix le moins, moi qui avais, comme dit Fiset, une voix d'*animal* ! Si vous pouviez venir me voir, que vous me causeriez de plaisir ! Sinon, écrivez-moi. Est-ce par quelque accident que vous êtes de retour, ou votre voyage était-il terminé ? M. Viger est-il avec vous ? Vous me ferez le plaisir de porter cette lettre à son adresse au plus tôt dans la cour de Somerset House ; on prend un petit rue qui descend à droite, No. 9. Si M. Viger est de retour, vous ne porterez pas cette lettre. Vous la garderez par devers vous jusqu'à mon retour. Adieu, cher Garneau.

IS. BÉDARD.

C'était après une promenade de dix jours qu'il avait faite à Paris vers la fin de juillet 1832, que M. Garneau avait reçu cette lettre de son ami Bédard. Le 11 mars de l'année suivante, il recevait de M. Berthelot la note qui suit :

Bédard est toujours à Paris, et se propose d'embarquer pour le Canada au commencement du mois prochain. Sa santé a été faible, et j'ai été du nombre de ceux qui lui ont conseillé de ne pas se hasarder sur la mer dans une saison aussi orageuse que celle-ci.

Le 24 mars, M. Delagrave apportait à M. Garneau une autre lettre contenant ces lignes :

Il ne me reste que le temps de vous dire que ce pauvre Isidore Bédard avec qui j'ai diné, il y a aujourd'hui quinze jours, est tombé le soir même très malade d'un renouvellement de son crachement de sang ; il a été dangereusement malade depuis ce temps ; mais il est mieux, et les médecins m'assurent qu'il sera capable de s'embarquer au commencement de juin prochain pour le Canada.

C'était une illusion, écrit M. Garneau. Il eut, il est vrai, vers le commencement du mois d'avril, quelque mieux, et on espérait qu'il pourrait bientôt supporter la voiture pour se rendre dans une maison de santé ; mais cela ne dura guère. Il languit quelque temps encore, et finit par succomber à une maladie de poitrine sans avoir la consolation de revoir sa patrie.

Isidore Bédard mourut à Paris, le 14 avril, à l'âge de vingt-sept ans et trois mois. Son corps fut déposé au cimetière Montmartre.

M. Garneau a écrit de Bédard une appréciation dont il serait difficile de surpasser l'exactitude.

M. Bédard, dit-il, avait le plus bel avenir devant lui. La réputation du père était pour le fils une recommandation toute spéciale auprès de ses compatriotes. Des talents ajoutés à cela pouvaient le mener loin, s'il montrait le caractère et la consistance qui conviennent à un homme appelé à jouer un rôle dans la politique de son pays. Il joignait à ces avantages une élocution facile et une voix mâle et agréable qui le faisaient déjà rechercher dans les assemblées publiques.

Tout cela s'enfouit pour jamais dans la tombe sur une terre étrangère. Les délices et les tentations de l'Europe avaient ouvert sous les pas du jeune Canadien un abîme qu'il n'avait pu éviter, et dans lequel il s'était précipité avec toute l'ardeur d'un tempé-

ment fougueux qui s'abandonne à ses passions. Le voyage qui devait former le plus bel épisode de sa vie était ainsi devenu la cause de sa perte.

Etienne Parent a laissé une note appréciative d'Isidore Bédard que nous nous complaisons à reproduire.

Isidore n'ayant fait qu'apparaître sur la scène politique, et n'étant encore qu'un tout jeune homme à sa mort, laisse peu de chose à dire sur sa vie publique. A son départ du pays il n'avait guère pu que faire concevoir les plus belles espérances. On allait se disant que les principales qualités du père allaient revivre dans le fils, et cela seul faisait le plus bel éloge qu'un jeune homme pût mériter. Cependant, la mémoire d'Isidore vivra aussi longtemps dans la Nouvelle-France que celle de Rouget-de-l'Isle dans la vieille France. Le jeune Bédard a laissé quelques couplets qui ont eu le mérite de l'emporter dans la faveur publique sur tous nos autres chants patriotiques, très nombreux pourtant et l'œuvre des talents les plus distingués parmi notre jeunesse lettrée. Ce n'est pas que la partie littéraire de ces couplets ne prête un peu à la critique, et que, sous ce rapport, ils ne soient inférieurs à quelques-uns de nos chansons patriotiques ; mais Bédard sut mieux qu'aucun de ses concurrents, malgré les négligences du style, trouver le chemin des cœurs et faire vibrer la fibre nationale. C'est, il est vrai, ce qui fait le poète, le reste est du versificateur. Avec le temps sans doute, notre jeune poète aurait apporté plus de soin et de goût à ses compositions.

On rapporte de Bédard plusieurs traits de son esprit jovial et caustique. Lorsque lord Dalhousie proposa l'érection d'un monument à Wolfe et Montcalm, il fut question de l'élever dans le jardin inférieur où se trouve aujourd'hui une partie de la terrasse. C'était alors un jardin potager. M. Chauveau dit qu'on y posa même la première pierre. Bédard écrivit à la *Gazette de Québec* une courte correspondance, pour tourner en ridicule le choix du gouverneur. Nous trouvons sa lettre dans le numéro du 15 novembre 1827 ;

En voyant ce matin la cérémonie qui a eu lieu à l'occasion du monument que l'on élève à Wolfe et Montcalm, j'ai songé comme suit : Si par une figure de rhétorique Wolfe et Montcalm revenaient de ce monde, ne diraient-ils pas ? Hélas ! vanités des vanités ; nous espérons une place parmi les héros, et l'on fait de nous, en Canada, des admirateurs de patates, de choux, et des garde-légumes dans le potager du gouverneur.

Jadis dans les combats balançant le destin
Voilà Wolfe et Montcalm Priapes d'un jardin !

A MOI LA MÉDAILLE OFFERTE.

On sait que le comité formé à Québec pour l'érection de ce monument, avait offert une médaille d'or pour le meilleur projet d'inscription. Ce fut le Dr Fisher qui sortit victorieux du concours. C'est à cette médaille que Bédard fait allusion dans sa lettre. Le comité avait d'abord jeté les yeux sur la Place d'Armes pour y ériger l'obélisque en question.

Une autre espièglerie de Bédard et qu'on nous a donnée comme parfaitement authentique. C'était durant son séjour à Paris, où il avait fait de nombreuses connaissances dans le monde théâtral ; il put même pénétrer jusque dans des coulisses ou le commun des mortels n'a guère accès. C'est grâce à ces circonstances qu'il réussit un jour à se faire admettre comme acteur dans une pièce destinée à produire un grand effet. Il devait figurer dans un costume indien avec tout l'attirail voulu de plumes, flèches, carquois, etc. Un wigwam ou cabane de sauvages devait compléter le décor. Le tout se fit sous la direction de Bédard. La pièce fut jouée au jour dit et un sauvage de six pieds apparut aux yeux ébahis des spectateurs. On le vit se donner ainsi en spectacle, et il entra enfin sous sa tente pour donner à l'auditoire une chance de respirer.

Dans un deuxième acte, le sauvage, accroupi dans son wigwam, se lève tout à coup pour entrer en scène ; mais oubliant sa haute taille, il soulève la cabane tout entière, et paraît coiffé de ce bonnet phénoménal. On voit d'ici la scène burlesque qui s'ensuivit, les quolibets de la foule et l'abrutissement de Bédard qui n'avait pas songé à un tel dénouement.

On serait tenté de croire, après ce récit, qu'Isidore

Bédard ne fût pas un homme sérieux, et que, s'il eut vécu plus longtemps, sa carrière n'aurait pas été aussi brillante que ses débuts le faisaient prévoir. Le fait est qu'il y avait deux hommes en lui : l'homme rempli de l'ambition d'arriver à faire sa marque, soit dans la politique, soit dans les lettres ou même dans les deux carrières ; puis l'homme enclin à s'amuser, à prendre la vie par le côté attrayant et séduisant. En France, Bédard ne connut guère que les amusements, le jeu, les théâtres, les flâneries sur les boulevards ou dans les jardins publics. En Canada, Bédard montra des dispositions plus sérieuses, bien qu'il ne fut alors qu'à ses débuts. Nous avons vu le rôle qu'il joua dans la politique. Comme citoyen, il avait pris part à un mouvement important en faveur de la tempérance. Le 26 avril 1831, une assemblée avait été tenue au palais de justice, à Québec, pour prévenir l'abus des liqueurs alcooliques, sous la présidence de John Neilson. Des citoyens de toute origine assistaient à cette réunion où l'on élut des officiers. Le comité de direction fut composé de Philippe Panet, Gauthier, Glackmeyer, Romain, sir John Caldwell, Dr Douglass, W.-S. Sewell, J.-H. Kerr.

DR N.-E. DIONNE.

L'Eglise catholique sous la domination française

Au commencement du XX^e siècle, alors que l'Eglise catholique est florissante et toute puissante, en ce pays, il ne saurait être sans intérêt de jeter un coup d'œil sur le passé de notre pays, au point de vue religieux, afin de mieux se rendre compte des progrès réalisés, au point de vue de l'histoire, de la législation, de la population.

Ce n'est pas sans difficultés que l'église catholique s'est implantée en Canada, et a pu réussir à y pousser d'aussi profondes racines - au seizième et au dix-septième siècle, les relations devenaient parfois assez tendues entre le Vatican et la cour de France ce qui était de nature à susciter beaucoup d'obstacles sur la route de ceux qui favorisaient cette entreprise.

A plusieurs reprises, celle-ci ambitionnait le projet de créer, à l'instar de l'Angleterre, une église nationale, qui ne devait pas cesser d'être catholique mais plus ou moins soustraite, à l'autorité de l'évêque de Rome.

Ce projet ne réussit pas, et cette ambition de quelques rois n'eut, en définitive, d'autre résultat que celui de provoquer une définition plus claire et plus précise des droits respectifs des deux puissances.

Louis XIV réussit bien à faire adopter les quatre fameux articles de 1662, mais onze ans après, il était amené à reconnaître lui-même les erreurs qu'ils renfermaient, et obligé d'admettre, dans toute son étendue, la suprématie de l'évêque de Rome, en affaires religieuses.

Toutes ces discussions, qu'on pourrait appeler de sérieuses difficultés, eurent leur contrecoup et leur effet au Canada.

Le pays fut d'abord compris dans l'archidiocèse de Rouen, et les premiers missionnaires qui visitèrent nos rivages, ceux qui furent d'abord amenés par Poutrincourt, en 1610, puis les jésuites en 1611, les Récollets en 1615, étaient soumis à cette autorité.

Par ordre de date, durant cette première période de l'histoire de l'Eglise en Canada, nous pouvons mentionner l'établissement des Récollets à Sainte-Croix en 1620 ; des jésuites à Notre-Dame des Anges en 1625 ; des Ursulines et des Hospitalières à Sillery en 1639 ; des Sulpiciens à Montréal en 1647.

Un nouvel ordre de choses prit naissance en 1658, par la nomination de Mgr de Laval, évêque de Pétrée et Vicaire apostolique. Cette qualification le soustrayait à la juridiction de l'archevêque de Rouen, et le plaçait directement sous la dépendance du pape.

Cette mesure ne fut pas acceptée sans opposition et quelques prélats français y virent une infraction à leurs prérogatives et à celle de l'église nationale, mais l'autorité papale, non seulement fut acceptée en défi-

nitive par tous les intéressés, mais elle fut encore confirmée, par l'élévation de Monseigneur l'évêque de Pétrée en 1674 au poste d'évêque de Québec et de suffragant de Sa Sainteté le pape Clément X.

Ce fut le coup de grâce de l'Eglise gallicane en Canada et on peut dire que depuis cette époque, ce qu'on est convenu d'appeler l'ultramontanisme n'a cessé d'être la règle de l'Eglise du Canada, et les faibles luttes qu'il a eu à subir se sont terminées à sa gloire, et ont seulement eu pour effet de mieux consolider son autorité.

En 1688, Mgr de Laval se retira du ministère, et le lendemain de la notification de cette décision, l'abbé de Saint-Valier fut sacré évêque de Québec.

Mgr de Saint-Valier avait été aumônier du roi, et les gallicans n'étaient pas sans conserver l'espoir que son administration aiderait au succès de leurs doctrines. En cela, ils furent déçus et c'est en 1695, durant son épiscopat que furent définies les attributions des cours ecclésiastiques, absolument à l'avantage de l'ultramontanisme. On lisait dans l'ordonnance royale.

« La connaissance des causes concernant les sacrements, les vœux de religion, l'office divin, la discipline ecclésiastique, et autres purement spirituelles, appartiendra aux juges d'église. »

C'est tout ce que pouvaient désirer les membres du clergé les plus désireux de sauvegarder les liens les plus étroits avec la cour de Rome.

En effet, à la mort de Mgr de Saint-Valier, en 1727, un mandement ayant été lancé par un chanoine de la cathédrale, au sujet des funérailles du défunt évêque, l'intendant Dupuy y répondit par une ordonnance sévère, dans laquelle les droits les plus avancés de l'Eglise gallicane étaient expressément désignés comme devant régler la conduite du clergé ; le tout accompagné d'une défense formelle de donner suite au dit mandement.

L'action de l'intendant fut officiellement désapprouvée par le gouverneur Beauharnois, et le coupable fut même obligé de donner sa démission.

Les autres évêques nommés après Mgr de Saint-Valier, NN. SS. Dosquet, en 1728, d'Auberivière en 1739, de Pontbriand en 1741, ont complété l'époque de la domination française en Canada.

Ce fut l'époque la plus difficile, celle qui exigea le plus de sacrifices, de dévouement et d'habileté. Pas moins de vingt missionnaires sont reconnus comme ayant reçu la couronne des martyrs, sans compter ceux qui sont morts par excès de fatigue, noyés ou disparus sans qu'on ait jamais su quel avait été leur sort.

Sur un autre théâtre, les autorités religieuses avaient à lutter contre les empiètements du pouvoir temporel, toujours ambitieux, exigeant, enclin à exagérer ses droits et ses attributions ; et contre les sociétés, marchands traiteurs, coureurs des bois, qui ne voyaient, dans l'établissement de cette nouvelle colonie, qu'un moyen d'augmenter leurs richesses, aux dépens de la propagation de la foi et de la morale parmi les tribus sauvages.

La victoire de l'Eglise fut longue et difficile à obtenir, mais elle fut complète, et lorsque ce grand événement de la conquête se produisit, cette petite fille de Rome avait pris assez de force pour braver toutes les éventualités, et pour s'assurer de nouveaux succès et de plus grandes gloires.

L'ART CANADIEN

Le dessin que nous publions, en première page, dans ce numéro est de M. Albéric Bourgeois, un tout jeune artiste né en cette ville, en 1876. M. Bourgeois a étudié sous M. Dyonnet et à l'Art Gallery. Il s'est dévoué principalement au dessin à la plume et à la sépia ainsi qu'à l'aquarelle.



“ SI BÉMOL, ”

PAR JULES-JÉHIN PRUME

(Suite et fin)

Frantz (marche nerveusement et, après quelques instants, s'arrête devant Maud qui prélude sur son violon).—Vous avez raison, continuons notre leçon.

Maud.—Et vous allez jouer avec moi ?

Frantz.—Oui. (Il va prendre un violon sur le piano et au moment où il va en jouer, la jeune fille commence sur le sien : “ L'amour est enfant de Bohême, ” opéra Carmen de Bizet). Que signifie ?

Maud (cessant de jouer).—N'aimez-vous pas cet air là ?

Frantz.—Mais oui... cependant, pourquoi le jouez-vous ?

Maud (traversant).—Oh ! une idée, un caprice.

Frantz.—Cette mélodie est troublante et les paroles en sont à la fois suaves et terribles !

“ L'amour est enfant de Bohême,
Il n'a jamais connu de loi.
Si tu ne m'aimes pas, je t'aime
Et, si je t'aime, prends garde à toi.”

(Pendant que Frantz récite ces vers, Maud en joue la mélodie sur son violon).

Maud.—Est-il vrai que l'amour soit si dangereux ?

Frantz (remet le violon sur le piano).—L'amour, c'est la sève de la vie ; par lui tout est heureux ou malheureux. C'est la pensée virile des races à travers les siècles ; c'est l'idéalisation de l'existence dans ce qu'elle a même de plus prosaïque. Sans bornes est sa puissance et quoiqu'on en dise, l'amour conduit tout ici-bas. Par lui, l'homme peut être grand, par lui il peut descendre dans les profondeurs de l'horrible ; il exalte les moindres actes de la vie ; c'est le but, c'est le rêve qui pousse aux actions les plus hautes ou bien aux crimes les plus vils. Le cœur, c'est le point faible sur lequel trébuche souvent la résistance de l'intelligence.

Maud (se levant et allant vers lui).—Et vous, M. d'Hersthal qui êtes jeune, laisseriez-vous l'amour prendre votre cœur ?

Frantz (effrayé).—Moi ?

Maud.—Il m'avait semblé.

Frantz (inquiète).—Et qui aurait pu vous faire croire ?

Maud.—Je ne sais, mais le timbre de votre voix, le tremblement qui vous agite, le...

Frantz (se dirigeant vers le pupitre).—Continuons notre leçon.

Maud (comme si elle n'avait pas entendu).—Alors, vous êtes insensible à l'amour ?

Frantz.—Moi, insensible à...

Maud.—La présence d'une jolie femme ne saurait-elle troubler votre cœur ?...

Frantz (interdit).—Cette question...

Maud (déposant son violon).—Simple curiosité, vous savez très bien que, même en Amérique, les femmes sont curieuses.

Frantz.—Je m'en aperçois.

Maud.—Un joli minois n'a-t-il sur vous aucune influence ?

Frantz.—J'avoue que...

Maud.—Et de beaux yeux dans lesquels on peut lire mille choses ?

Frantz.—Mais enfin... !

Maud.—Une bouche rose, qui se tend souriante.

Frantz (à part).—Je ne sais ce que j'éprouve, mais...

Maud.—Une taille fine, bien cambrée, souple comme un roseau, gracieuse comme celle d'une abeille.

Frantz.—Il me semble que je rêve.

Maud.—Les pieds mignons, le frou-frou de la robe en marchant et... dans le cou... les petits cheveux follets qui se dressent rebelles.

Frantz.—Je vous en supplie !...

Maud.—Oh ! ce n'est pas tout ; et le sourire de celle que l'on aime, sourire qui contient en lui le charme qui captive ! Enfin, les regards chargés de

moites langueurs qui semblent dire : viens... la main qui se glisse dans la main, les lèvres qui se tendent et...

Frantz.—Oh ! Maud.

Maud (lui montrant la musique).—C'est si bémol et non si naturel.

Frantz.—Cruelle !

Maud.—Moi, cruelle, parce que j'aime à rire, ô plaisanterie...

Frantz.—On ne doit pas jouer avec l'amour ; c'est un sentiment trop noble, trop sublime. N'est-ce pas l'illusion terrestre de ce que doivent être les bonheurs du ciel.

Maud.—C'est vous qui devenez philosophe maintenant.

Frantz (interdit).—Croyez-vous ?

Maud.—Qui vous parle d'amour ?... Je viens, comme d'habitude, prendre ma leçon et ne voilà-t-il pas que pour un si bémol la conversation tourne au tragique.

Frantz.—A qui la faute ?

Maud (avec un sourire).—A moi, sans doute !

Frantz.—Il me semble...

Maud.—C'est un peu fort !

Frantz.—Enfin, Mademoiselle.

Maud.—Voyons, qui a commencé. Vous m'avez tout d'abord trouvée étrange, puis charmante et... vous êtes devenu nerveux.



DR JÉHIN PRUME

Frantz.—Cependant...

Maud.—Vous avez trouvé mes yeux jolis (vivement, à Frantz qui a fait un mouvement) ne dites pas non, j'ai bonne mémoire.

Frantz.—J'ose dire...

Maud.—Oseriez-vous dire, maintenant, que mes yeux sont laids ?

Frantz.—Mademoiselle, je vous en prie, veuillez croire...

Maud.—Vous êtes un méchant. (Elle lui tourne le dos, puis avec une moue) : Voilà qu'il trouve mes yeux vilains ! (Elle s'assied dans un fauteuil).

Frantz.—Je n'ai jamais dit... ne croyez pas ? (Il veut lui prendre la main qu'elle retire, il tourne autour du fauteuil, mais elle fait en sorte de toujours lui présenter le dos). Maud, vos yeux sont adorables, on y lit tout un poème ! tenez, je deviens fou, je ne sais plus ce que je dis, ce que je fais. Maud, vos yeux, vos yeux ! (il tombe à genoux) comment ne pas les aimer !

Maud (se tournant vivement).—Qui parle d'amour, vous ou moi ?

Frantz (se relevant).—C'est un peu fort par exemple ! Vous avez donc décidé de vous servir de moi comme d'un jouet ?

Maud.—Ah ! ah ! mais non ! N'est-ce pas que c'est amusant ?

Frantz.—Quoi ?

Maud.—Le flirt !

Frantz.—Ah ! je comprends maintenant : voilà ce que vous appelez le flirt ; la voici cette parodie de l'amour, cet amusement du chat avec la souris. Ceci est peut-être fort bien avec vos compatriotes, mais nous français, notre sang est trop bouillant, notre cerveau trop vif. Lorsque nous aimons, c'est de toute notre âme et jamais il ne nous arrivera de prendre un sentiment pour en faire un jouet.

Maud (inquiète).—Monsieur d'Hersthal ?

Frantz.—Savez-vous que se jouer du cœur est une chose infâme ! chez nous, la jeune fille conserve pour celui qu'elle aime, tout l'intensité de son amour ; elle se donne toute entière, c'est l'union, l'annihilation de deux pensées en une même idée. Vous, ce que vous voyez dans l'amour est bien différent, ce n'est plus le sentiment, mais une plaisanterie, un jeu ; et alors, également vous éparpillez les débris de votre cœur, les lancez aux quatre vents comme une poignée de confetti, le sourire aux lèvres, mais rien au cœur, rien dans l'âme !

Maud.—Monsieur Frantz.

Frantz.—A force de jouer avec le feu, salamandres de l'amour, vous ne craignez plus de vous brûler. C'est là tout un apprentissage à faire et je vois que vous y êtes passée maîtresse. Enfin, réénumérons : vous avez compris ma nature, vous avez deviné que je vous trouvais belle... Je dois avouer que l'impression produite par vous est indéfinissable. Mais comment en êtes-vous arrivée là...

Maud.—Un mot de plus et...

Frantz.—Lorsque vous rendant compte de mon tempérament ardent et passionné, vous vous êtes plu à vous jouer de moi et, alors petit à petit vous avez introduit dans mes veines, le philtre d'une passion que vous ne partagiez pas. Et, lorsque je devins fou, exaspéré, prêt à tout... Vous vous êtes écriée avec votre nature américaine... n'est-ce pas que c'est amusant le flirt ? (Il prend la scène).

Maud.—Ecoutez-moi ! Croyez que moi-même.

Frantz.—Vous ! ah ! ah ! ah ! la bonne histoire ! l'excellente plaisanterie ! Vous, aimer ? Voyons mademoiselle, ne parlez donc pas de choses que vous ne pouvez comprendre... Le flirt et l'amour ne feront jamais Un... Non, je ne puis croire qu'il vous soit possible d'aimer.

Maud (avec explosion).—Moi, ne pouvoir aimer ! que dites-vous là ? Je comprends, j'ai poussé trop loin la plaisanterie, mais vous me le faites cruelle, ment payer (se laissant tomber sur un fauteuil), si vous saviez seulement ce qui se passe en moi ? (Elle pleure).

Frantz.—Des larmes, maintenant... vous êtes bien heureuse de pouvoir pleurer.

Maud.—Oui, des larmes !... D'un mot vous venez de me briser le cœur.

Frantz.—Des larmes de regrets ou des larmes de colère ?

Maud (se levant et vivement).—Monsieur !

Frantz.—Vous conviendrez que la plaisanterie a été poussée... un peu plus loin...

Maud.—Je voulais savoir...

Frantz.—Je sais... Vous voulez lire en mon cœur, comme dans un livre ouvert. Maintenant, dites, êtes-vous satisfaite ? Allez-vous pouvoir tout à votre aise, vous moquer de mon trouble, de la naïve candeur avec laquelle l'ai laissé deviner ce qui se passait en moi ? Là !

Maud.—Si je savais que vous vouliez me croire, je vous dirais, je vous ferais comprendre...

Frantz.—C'est inutile, la blessure se refermera d'elle-même, cela sera dur sans doute... je souffrirai, mais que puis-je... il le faut et il en sera ainsi...

Maud.—Je ne vous comprends pas ?

Frantz.—Je dis que tout est fini, bien fini ! Adieu, rêve d'un jour, le dernier de ma jeunesse, envoie-toi ! J'avais édifié toute une chimère, un château en Espagne. J'avais une fée dont la baguette magique aurait pu conserver à mon cœur l'illusion dorée de ses vingt ans. Je voyais devant moi un éternel printemps, un horizon de fleurs et de lumière. Mais le réveil est venu entraînant, dans un crépuscule, le dernier espoir de ma vie !

Maud (pleurant).—Frantz ! oh ! Frantz.
Frantz (la contemplant quelques instants).—Mademoiselle, vous devez comprendre qu'après ce qui vient de se passer, nous sommes l'un et l'autre dans une étrange situation. Ne vaudrait-il pas mieux ne plus nous revoir et en ce qui me concerne, cesser par suite, d'être votre professeur. (Maud sanglotte) Je suis cruel sans doute, mais tout me force à parler et à agir ainsi.

Maud (fière).—Alors vous me chassez ?
Frantz.—Vous chasser, non ; mais il vaut mieux détruire le mal dans son germe, que d'attendre qu'il soit devenu incurable.

Maud.—C'est bien, Monsieur, je partirai. (Elle remonte la scène et va chercher son chapeau placé sur une table). Alors, c'est pour ma plaisanterie ?

Frantz.—Non (avec un soupir). Elle était charmante !

Maud.—Pourquoi alors ?

Frantz.—Parce que je suis las de souffrir. Hélas ! je ne me doutais pas qu'aimer puisse à ce point troubler l'âme toute entière. J'ai la tête en feu, la poitrine comme dans un étouffement, il me semble que j'étouffe. On a bien raison de dire qu'on ne doit jamais être sûr de son cœur. Pourtant, j'ai lutté, mais ma raison a été vaincue par la violence de mes sentiments.

Maud (prête à sortir, son rouleau de musique sous le bras, une ombrelle à la main, elle se dirige vers la porte du fond).—Adieu, M. d'Hersthal.

Frantz.—Adieu, Mademoiselle. (Il la suit des yeux et au moment où elle ouvre la porte) : Maud ! (Frantz s'est laissé tomber sur un siège, la tête dans les mains).

Maud.—Monsieur, qu'avez-vous ?

Frantz.—Je ne puis.

Maud.—Je vous en prie.

Frantz.—Oh ! non, c'est impossible.

Maud.—Et si je disais... à genoux ?

Frantz.—Ne me torturez pas !

Maud.—Eh bien, c'est moi qui vais le dire ce qui ce passe dans votre âme. Je connais le sentiment qui agite votre cœur ; Frantz d'Hersthal, tu m'aimes... dis ! Est-ce vrai ?

Frantz.—Mademoiselle ! (Maud lui prend les mains et le regarde dans les yeux).

Maud.—N'essayez pas de nier, car depuis longtemps je vous ai deviné. Oui, tu m'aimes avec toute la force de ton âme, toute la passion de ton être. (Il cherche à se dégager). Tu entendas tout ! si je fus cruelle, c'était pour mieux lire en ton cœur et, connaissant ton amour, savoir si je devais y répondre.

Frantz.—Maud !

Maud.—Ta voix suppliante prononce maintenant mon nom. Cependant, chassée par toi, honnie de ta présence, tu as refusé de croire que je pouvais aimer. Ah ! Frantz d'Hersthal, maintenant je me vois bien vengée.

Frantz.—Que dites-vous ?

Maud.—Je dis que je vais partir et, une fois loin, bien loin, je serai la femme d'un autre. Et toi, ton cœur sera torturé par mon souvenir ; mon image sera toujours là devant toi ; la nuit dans tes rêves tu me verras et alors ouvrant les bras...

Frantz.—Maud, grâce !

Maud.—Je serai à un autre.

Frantz.—Mais tu ne vois donc pas que je t'adore ?

Maud.—Ah ! tu l'as dit, enfin !

Frantz.—Oui, je t'aime ! Mon cerveau en feu ne trouve pas d'expressions pour te le dire ; mais laisse-moi te regarder et dans mes yeux, tu liras mieux ce que je pense.

Maud (avec ravissement).—Frantz, ô Frantz !

Frantz.—Je voudrais pouvoir rester là, devant toi, à te contempler !

Maud.—Me crois-tu maintenant ?

Frantz.—Pardonne-moi ?

Maud.—Puis-je aimer ?

Frantz.—Comme une lionne.

Maud.—Et les Américaines ?

Frantz.—Adorables !

Maud.—Et... le flirt ?

Frantz.—Ah ! non par exemple !

Maud.—Soit, je te le concède ; le flirt est une vilaine chose et jamais pour ma part...

Frantz.—Bien sûr ?

Maud.—Tu le sais.
Frantz (Gravement).—Si nous continuions notre leçon ?

Maud.—Alors, vous ne me chassez plus ?

Frantz.—Méchante.

Maud.—Vous serez toujours mon professeur ?

Frantz.—Mais ne trouvez-vous pas, Mademoiselle, que c'est une étrange leçon que celle-ci ?

Maud.—Il est vrai...

Frantz.—Et que je suis un curieux professeur ?

Maud.—Aussi ?...

Frantz.—Je vais, si vous le permettez, ajouter un substantif plus doux et surtout plus en rapport avec nos sentiments.

Maud.—Dites ?

Frantz.—Supposons que vous deveniez ma petite femme ?...

Maud.—Sa femme.

Frantz.—Refuse-tu ?

Maud.—Non ! alors vous m'aimez un peu ?

Frantz.—Tu le sais bien.

Maud.—Et pourquoi ?

Frantz.—Ne le demande pas, c'est si naturel...

Maud.—Si naturel ? pardon (montrant la musique). C'est... Si bémol.

Rideau

J.-JÉHIN PRUME.

LES LAPSUS CELEBRES

On pourrait faire un volume de toutes les erreurs, bêtises, étourderies échappées à nos plus grands écrivains, à nos meilleurs orateurs. Dans la hâte de l'improvisation ou la fièvre de la composition, combien de lapsus leur échappent qui font la joie un peu cruelle et injuste des auditeurs ou des lecteurs. Est ce manquer de charité que de les reléver et de les reproduire ? Un peu, sans doute, mais comme les auteurs furent les premiers à en rire de bonne grâce, on peut, sans grands remords, offrir au public ce petit divertissement vraiment inoffensif. Tout ce qui suit n'enlèvera rien à la gloire et ne nuira pas à la réputation de talent de ceux qui en font les frais.

Nous en avons publiés une série dernièrement, en voici une nouvelle :

De Fénelon : " L'eau est faite pour contenir ces prodigieux édifices flottants que l'on appelle des vaisseaux "

De Chateaubriand : " L'enseignement philosophique fait boire à la jeunesse du fiel de dragon dans le calice de Babylone "

De Voltaire (Lettre à Diderot, 1775) : " Le Christianisme, c'est-à-dire la religion du Christ "

De Bossuet : " Dieu est partout, même là où on ne croit pas qu'il soit "

De Thiers : " Le climat de la Provence qui serait froid si un soleil torride... "

D'Emile Zola : " Le plaisir, cette sensation agréable. "

Du même, dans Rome : " Il se vêtit de ses vêtements... Du même encore, dont la Faute de l'abbé Mouret : " Et étouffant ses sanglots elle essayait de ses doigts des larmes qui coulaient de ses yeux "...

De François Coppé : " Elle venait de s'asseoir entre ses deux filles, deux jumelles âgées l'une et l'autre de dix-huit ans "

De Louis Havin (le Siècle, janvier 1860) : " Sitôt qu'un Français a passé la frontière, il entre sur le territoire étranger... "

De M. Joseph Bertrand, l'académicien, dans un article de la Revue des Deux-Mondes : " La foi chez lui était tiède et le zèle catholique très petit. Il était de ceux qui n'entendent la messe que d'un genou "

De M. Francisque Sarcey : " On désirerait dans le chant de Mlle Gilberte un peu plus de légèreté de main ". Du même : " Le piquant de la plaisanterie, c'est d'être émoussée ". Du même encore : " La voix de Mlle Marguerite Ugalde est fort belle et on trouve dans sa diction la main de sa mère... "

De Napoléon III : " De la richesse d'un pays dépend la prospérité générale. "

De Xavier de Maistre : " Saint Jean-Chrysostome, né à Antioche (Asie) ce Bossuet Africain... "

De M. Bruyn, ministre de l'Agriculture en Belgique : " L'étalon brabançon sera la poule aux œufs d'or de la Belgique. "

Du président Bérard des Glajeux à l'accusé Lamiette : " Vous avez de bons antécédents. Je ne vous en fais pas un reproche ! "

D'un rédacteur au Journal des Débats : " Ces projets éclorent dans les ministères et couvés par leurs auteurs n'arrivent jamais à bon port ; leurs lambeaux jonchent les couloirs. "

D'Alexis Bouvier ; il a été parlé dans une phrase antérieure d'une certaine fiole : " Le misérable se précipita sur l'enfant, il lui saisit la tête et lui en vida le contenu dans la bouche. Le pauvre petit retomba suffoqué. "

De M. Pouquery de Boisserin, député : " Votre main droite sait sans doute ce que fait votre main gauche, mais elle ne le dit pas ! " Louons sa discrétion.

D'un autre député, M. Cazauvielh, père, mort aujourd'hui : " Les marins sont des hommes utiles et nécessaires sans lesquels la marine n'existerait pas. "

D'une femme de lettres, Etincelle : " C'est à croire que les roses, les jasmins, les anémones et les ceilletons font comme les habitants et se hâtent de fleurir. "

D'un romancier du Petit Journal : " Les fonctionnaires dont le rond de cuir avait obstrué le cerveau. "

Du même : " A seize ans, elle était magnifique... Sa taille se prenait entre les dix doigts d'une main ordinaire. "

D'un feuilleton de M. Jules Mary : " Daniel ne répondit pas. C'était la première fois qu'il parlait ainsi de son père. "

D'un romancier de l'Eclair : " Il ronflait comme seuls ronflent les cœurs innocents. " Bien bruyant alors le sommeil du juste.

D'un autre feuilletonniste : " Qu'aurais-tu dit, si ce mari trahi t'avait tué ?... Ne l'aurais-tu pas accusé de barbarie ; n'aurais-tu pas invoqué ta jeunesse, celle de ta complice, etc. "

Du même : "...barbe de bouc, hérissée de stupéfaction, un binocle sur le nez, dont il essuie soigneusement les verres... "

De Gozlan : Poitiers, son berceau natal... "

D'Alexandre Dumas, dans le Collier de la Reine : " Ah ! ah ! fit-il, en portugais. " Nous avons trouvé dans un roman feuilleton cette phrase, qui peut servir de pendant à la précédente : " L'hidalgo vida d'un trait son verre et fit claquer sa langue en espagnol. "

D'Aurélien Scholl : " Il y a là des corbeaux noirs... "

De Maxime du Camp : " A gauche de ce temple, s'élève un édifice de trois étages percé de fenêtres irrégulières, revêtu de beaux bas-reliefs, et unique en son genre, car il est le seul semblable qu'on rencontre en Egypte. "

De Balzac : " Le bruit du galop de son cheval qui retentit sur le pavé de la pelouse diminua rapidement. "

D'Alfred de Musset, dans Marrons du feu :

L'esturgeon monstrueux soulève de son dos
Le manteau bleu des mers, et contemple en silence.

On pourrait continuer à l'infini les citations ; la place me manque. J'aime mieux finir par ce délicieux extrait d'un discours prononcé en 1897 par M. Ribet, avocat général à Bordeaux. Il s'agit de la réforme de l'instruction criminelle :

" L'arme forgée par le législateur de 1808 pour le juge d'instruction se trouve faussée, dit l'orateur. La main qui veut la redresser en la conservant devra être doublement gantée de velours, car sur le vieux tronc ne fleurit plus qu'une fragile tige faible bien qu'heureusement elle rattache le passé au présent dont une face est tournée vers l'avenir que nous devons souhaiter toujours meilleur avec la Justice pour nous. "

Un lapin à qui déchiffra ce rébus.

MARCEL FRANCE.



LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 22 JUIN 1901

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 Mois, \$1.50
4 Mois, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1er insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne

Tarif spécial pour les annonces à terme,

Publié par la Compagnie d'Imprimerie LE MONDE ILLUSTRÉ
42, Place Jacques-Cartier.

AUX LECTEURS

M. E.-Z. Massicotte, abandonnant la direction du MONDE ILLUSTRÉ pour une autre position, offre à ses lecteurs et collaborateurs ses remerciements les plus sincères pour l'encouragement et l'aide qu'ils lui ont accordé dans l'accomplissement de sa tâche.

CONCOURS DE DESSIN AU CRAYON

CONDITIONS ET PRIX

Notre concours de dessin au crayon commence le 18 mai et se terminera le 31 juillet 1901.

Sujet : *UNE TÊTE D'APRÈS NATURE*. Inutile d'envoyer des copies ou des dessins d'après des statues, etc.

Afin de permettre aux talents encore inconnus de se produire, sans crainte, nous mettons hors concours MM. H. Julien, A.-S. Brodeur, J. Labelle, N. Savard, A. Ferland, R. Barré, Edmond J. Massicotte et tous les peintres et dessinateurs qui ont déjà exposé à l' " Art Gallery."

Les juges seront choisis parmi les artistes plus haut nommés.

Le dessin devra être signé d'un pseudonyme et nous être remis le ou avant le 31 juillet 1901.

Les articles suivants seront accordés en prix :

1er prix : Un magnifique grand huilier en argent, cinq bouteilles.

2me prix : Trois articles, au choix, dans notre nouvelle liste de primes pour deux abonnements ;

3me prix : Deux articles, idem ;

4me prix : Un article, idem ;

5me prix : Trois articles, au choix, dans notre nouvelle liste de primes pour les abonnés d'un an ;

6me prix : Deux articles, idem ;

7me prix : Un article, idem.

NOTES ET IMPRESSIONS

La politique, en temps de révolution, se fait surtout dans la rue.—LE DUC DE BROGLIE.

Le monde est possédé par l'argent, mais conduit par l'imagination et par le cœur.—MELCHIOR DE VOGUÉ.

La nature a dit à la femme : Sois belle si tu peux, sage si tu veux ; mais sois considérée, il le faut.—BEAUMARCHAIS.

La femme d'un homme célèbre n'est épouse qu'à demi ; le public est en tiers dans leur union.—ERNEST RENNA.

Les collectionneurs sont des gens heureux : ils aiment toujours où placer leurs économies.—EDMOND ABOUT.

AYONS FOI EN L'AVENIR

Nous commencerons bientôt le quatrième siècle de notre existence nationale.

Il y a près de trois cents ans, on voyait sur les bords du Saint-Laurent, des hommes venus de France que déjà, on appelait "les Canadiens." Ils étaient braves, aventureux, intrépides et, les premiers, ils ont exploré presque toute l'Amérique septentrionale.

De nombreuses générations de soldats et de colons, fiers du nom français, ont travaillé à élever l'édifice de notre nationalité pendant ces trois siècles, chacune apportant à l'œuvre sainte le concours de son activité, l'appui de sa foi ardente. L'édifice cimenté par le sang de héros et de martyrs, a grandi au milieu des orages, sous l'effort des éléments hostiles, rendu plus inébranlable par tous les assauts subis.

Les fondateurs de la Nouvelle-France vaincus, après un siècle et demi de luttes, n'ont pas su, on peut-être daigné, transmettre à leurs fils un riche héritage de biens matériels, mais ils leur ont légué le souvenir de faits d'armes glorieux, d'admirables dévouements, d'existences héroïques. Cet héritage est de ceux qui conservent et fortifient les nations. Aussi, en dépit de toutes les prédictions pessimistes, nous avons survécu à l'abandon, à l'isolement, à l'oppression. Nous avons conquis le droit de vivre et de nous développer librement sur le sol américain, et rien n'entrave plus notre légitime expansion.

Plus, peut-être, qu'aucun autre des peuples nouveaux qu'à vus naître l'ère moderne, nous possédons les conditions fondamentales essentielles pour assurer aux fils d'une même race une vie nationale distincte et durable.

Les flots de la population anglo-germano-saxonne s'amoncellent, il est vrai, autour de nous ; nous ne sommes que deux millions, alors que, de l'Atlantique au Pacifique, de la mer glaciale au golfe du Mexique, près de soixante et quinze millions d'hommes vivent dans une espèce d'homogénéité, basée sur la prédominance habituelle la langue anglaise. Mais la Suisse française ne progresse-t-elle pas, depuis plusieurs siècles, à côté de la Suisse allemande, que borne et continue géographiquement l'empire german ? La Hongrie n'a-t-elle pas, de même, conservé sa langue et son caractère national au milieu des éléments slaves et tudesques qui l'environnent ? Il ne résulte d'aucune loi naturelle ou sociologique que la force d'attraction de tout un continent soit plus grande que celles de quelques Etats frontières.

Au surplus, il ne saurait être isolé au milieu des nations, le petit peuple à qui les mille voix de la renommée redisent constamment la gloire de sa mère patrie, et qui n'a qu'à lever les yeux pour voir celle dont il tient l'être briller au sommet du monde civilisé.

EDMOND DE NEVERS.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Ce jour-là, deux millions de Canadiens-français oublieront leurs opinions politiques et leurs divisions personnelles. Devant le récit des luttes, ils reliront ensemble leur histoire. Et devant les luttes angoissantes et prolongées de leurs ancêtres pour garder intact le patrimoine national, devant leur dévouement héroïque, devant leur patriotisme robuste et vainqueur, leurs âmes s'inclineront avec émotion, avec piété, avec reconnaissance.

Ils verront d'abord ces paysans intrépides, bannis des charges publiques, se grouper autour de l'humble clocher, amasser leurs énergies pour l'avenir, et fortifier leur race dans le foyer familial. Ils les applaudiront subitement transformés en hommes d'Etat dans la Chambre d'Assemblée de Québec, défiant la tyrannie, se dressant, de toute leur fierté, devant l'oligarchie anglaise et proclamant sans cesse et sans défaillance leur attachement à leur nationalité. Et dans la presse, dans leurs assemblées, dans leurs pétitions,

ils jugeront avec quelle vigilance, quelle ténacité, quelle fidélité à eux-mêmes, nos pères ont su défendre nos droits et en même temps notre existence.

Puis ce sont les jours de sang. L'oppression infâme de l'exécutif et la haine farouche de quelques marchands qui nous imposaient les obligations de sujets britanniques et nous en refusaient les privilèges, avaient poussé nos pères à la révolte. Et alors — spectacle sublime ! — on vit douze des nôtres, jeunes gens et pères de familles, monter héroïquement sur l'échafaud.

Oh ! cœurs vraiment grands qui preniez si volontiers la mort et laissiez à vos fils la liberté !

Aussi bien le sang de ces martyrs n'avait pas coulé en vain. Peu de temps après, l'aube du gouvernement responsable se levait sur le Canada.

Le combat, pourtant, n'était pas fini, mais nous possédions du moins des armes pour vaincre.

L'Union, créée pour tuer l'âme de notre race, nous rendait bientôt l'usage officiel de notre langue. La longue bataille constitutionnelle était enfin close. Le duel acharné et sanglant des deux races s'achevait dans une victoire commune. Nous avions conquis tous nos droits. Notre nationalité était sauvée. Et peu après, la Confédération canadienne s'élevait triomphante au milieu d'un peuple réconcilié, uni et libre, ouvert à tous les progrès, et promis aux plus glorieuses destinées.

Et maintenant, chers ancêtres à qui nous devons toutes nos libertés et la conservation du foyer national, soyez bénis en cette fête du souvenir !

Obscurs ouvriers de la première heure, hommes d'Etat et orateurs, Bédard, Joseph Papineau, Vallières, De Lotbinière, Taschereau, Bourdages, Quénel, Viger, Louis Papineau, vous, Chénier, vous, DeLorimier et vos compagnons dont le sang a vengé nos défaites, vous, diplomates clairvoyants, LaFontaine, Morin, Caron, Taché, Cartier, vous, historiens, poètes, journalistes, vous tous, champions de nos droits, patriotes invincibles qui au milieu de mille tempêtes, n'avez pas désespéré de notre race, qui l'avez défendue et sauvée, soyez bénis à jamais !

HECTOR GARNEAU.

CARNET D'UN BOHÈME

COMMENT ON FOND UN JOURNAL SANS UN SOU.—
EXÉCUTION D'UN ACTIONNAIRE.—LA CAUSE
D'UNE SÉRIE DE CARICATURES

A proprement parler, le Canada-français n'a produit qu'un seul écrivain humoristique : le célèbre Berthelot. Après avoir égayé toute une génération, son nom est resté dans l'oubli. Il nous a donc paru juste de ressusciter une de ses bonnes pages afin de faire connaître sa manière à nos lecteurs.

En 1877, la Parque ne tissait pas mes jours avec des fils d'or et de soie. Il ne sortait de sa navette que le coton le plus pauvre et le plus nouveau. Cela faisait pitié, quoi.

Après avoir été bouloigné sur un lit pendant six mois par un rhumatisme inflammatoire, on ne rentre pas dans la circulation avec une bourse pléthorique, surtout lorsqu'on n'a pas le privilège d'émarger au budget d'un gouvernement ou d'une grande corporation.

J'avais repris mes travaux comme reporter à la *Minerve* pendant les cinq années de grande noirceur dans son ciel politique. A ce métier, je ne gagnais alors qu'une maigre pitance et il va sans dire que je ne secouais jamais sur le parquet de la banque d'Épargne la poussière de mes sandales.

J'étais encore à l'âge des illusions et j'avais des rêves plaqués en or lorsque je songeais à l'avenir.

J'avais une dose de philosophie assez forte pour faire face au guignon et jamais l'ange du désespoir ne m'a effleuré de ses ailes. Un jour je me dis : *Surtout corda*. Ho ! un coup de cœur.

Quand on n'a pas de numéraire il faut entreprendre quelque chose. Ma pensée se reportait au début d'Horace Greely et d'autres journalistes célèbres des Etats-Unis qui s'étaient élevés des casses de la typographie jusqu'au fauteuil éditorial.

Je finis par me dire : Je fonderai une feuille comique à Montréal. J'aurai des actionnaires, et j'agirai envers eux comme les grands spéculateurs.

Je les fourrerai dedans. Ma conscience n'était pas de caoutchouc ; je voulus l'étirer, mais bernique ? elle craqua dans un de ses plis destinés à recevoir des vers rongeurs.

Comme elle ne voulait pas signer avec moi des articles de capitulation, je la ramenai à la raison en lui disant : Oui, mes actionnaires seront fourrés dedans, mais je serai assez franc pour les prévenir. Je leur avouerai qu'ils ne reverront plus leur argent en espèces monnayées, et je m'engageai solennellement à les rembourser en belles paroles, en monnaie de singe, quoi ? Mon plan fut aussitôt dressé.

Il me fallait quarante dollars pour lancer le journal, c'est-à-dire pour combler tout déficit qui pourrait se produire dans le premier mois de son existence. Si je réussissais à faire gober un canard au public pendant quatre semaines, l'abonné deviendrait assez goulé pour s'en repaître pendant plusieurs années. Je décidai que les \$40 qu'il me fallait seraient divisées en 20 actions de \$2 chacune. Les actionnaires me prêteraient leur argent à fonds perdu, sans intérêt.

Je les dédommagerais en leur donnant des annonces ou des abonnements jusqu'à concurrence du montant de leur action. Au cas où j'en ferais un four, l'action serait nettoyée et j'en serais quitte pour avoir rédigé un journal pour le compte du roi de Prusse.

Je laissai mijoter mon projet pendant une nuit dans la poêle de la réflexion, après l'avoir arrosé avec la sauce savoureuse de l'espérance.

Le lendemain, je le servais chaud.

Après une course de deux heures à travers les magasins et les bureaux dans un périmètre d'un demi-mille du palais du justice, je palpais les \$40 que je convoitais. Je n'avais nulle part essayé un refus.

Le boniment que j'avais débité aux actionnaires d'après le programme que je m'étais tracé, avait été un succès bœuf. Tous avaient consenti gaiement à perdre leur petit capital dans l'entreprise.

Les quarante dollars étaient pour moi le Pactole dans lequel devait barboter les canards pendant dix ans.

Je ne perdis pas une minute. Je m'abouchai avec des typographes, un dessinateur et un graveur sur bois et huit jours plus tard le premier *Canard* prenait son essor des ateliers de la *Minerve*.

Comme le secret d'ennuyer est celui de tout dire, je me bornai à vous donner, aujourd'hui, quelques notes sur les incidents qui ont marqué le début de la feuille comique.

Mes vingt actionnaires appartenaient à des partis politiques différents et nécessairement je devais affecter la plus stricte indépendance dans ma rédaction.

Le numéro prospectus du *Canard* parut le 4 octobre, 1877, mais tout ne devait pas être rose dans les premiers mois de son existence.

Le journal allait son petit bonhomme de chemin, lorsqu'un jour néfaste les vendeurs et les porteurs de *Canards* vinrent assiéger le bureau de la rédaction.

Ils parlaient, ni plus ni moins, que de "boycotter" la gazette s'ils n'obtenaient pas ce qu'ils demandaient, *horresco referens* ; je frémis rien que d'y penser. C'était la tête d'un de mes actionnaires. Si sa binette ne paraissait pas dans le prochain numéro, il fallait compter sur la moitié de la vente dans les dépôts et les vendeurs devaient diminuer leurs commandes dans la même proportion.

J'essayai vainement de raisonner avec les vétérans de la bande, c'était pour eux un parti pris. Avant de m'avouer vaincu, je demandai quelques jours de délai.

Je caressais alors l'espoir de racheter à prime l'action de l'édile dont le peuple me demandait la tête.

Le soir du même jour, le conseil siégeait dans l'ancien hôtel de ville.

J'y rencontrai l'échevin que je cherchais. Je l'entraînai dans un coin de la salle des comités et j'épuisai une mine de diplomatie, de ruses et d'astuce les plus machiavéliques pour l'induire à me vendre son action

dans le *Canard*. J'allai jusqu'à lui offrir trois dollars c'est-à-dire cinquante pour cent de prime. Je montai le *Canard* à la hauteur du gaz et des chars urbains sans aucun résultat.

L'actionnaire persistait dans son refus et repoussait les banknotes que je lui présentais.

—Pourquoi, dit-il, tenez-vous tant à ce que je me départisse de mon action ?

—La raison en est fort simple, lui répondis-je. Le journal cessera d'exister si je ne donne pas votre caricature au faubourg Québec.

—J'y consens, répliqua-t-il, mais allez-y en douceur.

—Que la volonté du peuple se fasse et non la mienne !

Deux vignettes parurent dans les quinze jours qui suivirent cette convention. La première représentait une scène d'élection où l'édile en question jouait un rôle ridicule ; la deuxième inspirée par la victime de la caricature, décochait un trait acéré contre le politicien qui lui avait fait jouer un mauvais rôle.

La publication de ces charges avait eu pour effet de doubler les recettes du petit journal, et personne n'en fut fâché, pas même l'actionnaire attaqué.

Quelques semaines plus tard, une guerre aussi acharnée que celle des Romains et des Carthaginois, une haine qui brûlait le cœur comme celle des Mont-aigu et des Capulet, éclata entre le *Canard* et l'échevin.

Cet échevin, ou plutôt cet ex-échevin, tout le monde le connaît. C'était M. Charles Thibault, contre qui je n'ai plus aujourd'hui la moindre rancune.

Voici en quelles circonstances l'échevin, lui-même, ouvrit les portes du temple de Janus, pour ne les refermer qu'après dix ans.

On discutait dans le temps un changement dans le tracé du chemin de fer du Nord, que le gouvernement de Québec voulait faire passer par Terrebonne.

Une assemblée nombreuse des électeurs de la division Est était réunie dans la salle du marché Bonsecours pour entendre l'honorable M. Taillon qui devait expliquer la politique ministérielle.

Comme reporter de la *Minerve* j'avais reçu instruction de n'attacher aucune importance aux discours des orateurs excepté à celui du député local. L'assemblée était sur le point de se disperser et j'opérais mon exit de la salle, lorsque l'échevin Thibault m'informa qu'il allait haranguer la foule, et que je devais prendre des notes sur son discours. Il était près de minuit. J'avais plein le dos des discours de la soirée et je savais que les colonnes de la *Minerve* allaient extravaser la matière. Je répondis sèchement : Vous pouvez vous fouiller pour un rapport.

Une seconde après je m'étais volatilisé dans la salle et je gagnais le bureau de la rédaction au pas gymnastique.

Le lendemain, l'échevin froissé de ne pas voir son discours *in extenso* dans la *Minerve*, disait à qui voulait l'entendre, que j'étais un serpent que le parti conservateur réchauffait sur son sein (*sic*) et qu'il allait faire signer par le Club Cartier et les ministres locaux, une requête aux propriétaires du journal les priant de me donner ma feuille de route, etc. La moutarde m'était montée au nez. J'entrai dans le chapitre des explications avec mes patrons qui me donnèrent gain de cause et carte blanche pour publier dans le *Canard* ce que bon me semblerait.

Alors... vous m'entendez bien, j'en profitai, et dans le *Canard* c'était *vi le pedes*.

H. BERTHELOT.

PETITES CURIOSITÉS SCIENTIFIQUES

13.—LE TEMPS QUE PERD UN HOMME DANS SA VIE

Si nous prenons pour la moyenne de la vie humaine, 72 ans, et si nous supposons que cet homme soit bien constitué, robuste, laborieux, vous pourrez alors voir le temps qu'il a perdu dans sa vie.

Il a dormi au moins huit heures par jour ; cela fait vingt-quatre ans que cet homme aura passé à dormir ou à rêver.

Il devra encore s'habiller et se déshabiller, sortir de

son lit et y rentrer, faire sa barbe, tout cela ne peut être estimé à moins d'une demi-heure par jour soit, en soixante-douze ans, dix-huit mois ou une année et demie.

Il faut encore absolument manger et on ne peut accorder moins de 2 heures par jour pour les divers repas ; cela fait, sur soixante-douze ans, six ans.

Il faut donc sortir de 72 ans 31½ ans que cet homme a perdus, sans compter le temps de ses maladies, et les autres exigences de la condition humaine.

Pour soutenir cette vie de 72 ans que de choses il a dû consommer et pour quel poids !

Il a d'abord respiré 8 mètres cubes d'air en 24 heures soit en soixante-douze ans 210,240 mètres cubes, un mètre cube pesant un kilogramme trois hectogrammes tous ces mètres cubes pèseraient 273,312 kilogrammes.

Convenons encore que l'homme en question pèse 75 kilogrammes et soit d'une sobriété exemplaire.

Il consommera au moins en liquides : eau, vin, bière, laitage, café, liqueurs, etc., un décimètre cube par jour ; donc par 72 ans ou 26,280 jours notre homme aura avalé 26,280 kilogrammes de liquide.

Il mange pour le moins ½ kilogramme de pain par jour, en 72 ans, cela fait 13,140 kilogrammes.

En viandes, volailles, gibier, poissons, légumes, également ½ kilogramme par jour, en 72 ans : 13,140 kilogrammes.

Total de la consommation 325,872 kilogrammes, soit environ 4,345 fois son poids.

NOTES HISTORIQUES

LES CURÉS DE SAINTE-GENEVIÈVE DE BATISCAN

XXIII.—Bellemare, Charles-Théodore.

Né à Yamachiche, le 3 avril 1846, de Joseph Bellemare et de Marie-Hermine Gélinas. Ordonné à Yamachiche le 11 octobre 1868, il fut nommé vicaire de Saint-Guillaume d'Upton. En 1871 il devint curé de Saint-Gabriel de Stratford, en 1873 de Saint-Louis de Blandford, en 1875 de Shawenegan, et en 1894 curé de Sainte-Geneviève de Batiscan, où il est encore.

En 1896, il fit le voyage de Rome, pendant lequel la paroisse fut desservie par M. Edouard Lafèche, de juillet à novembre ; en 1897, il fit construire le presbytère actuel, et le 11 décembre 1899 il fut nommé

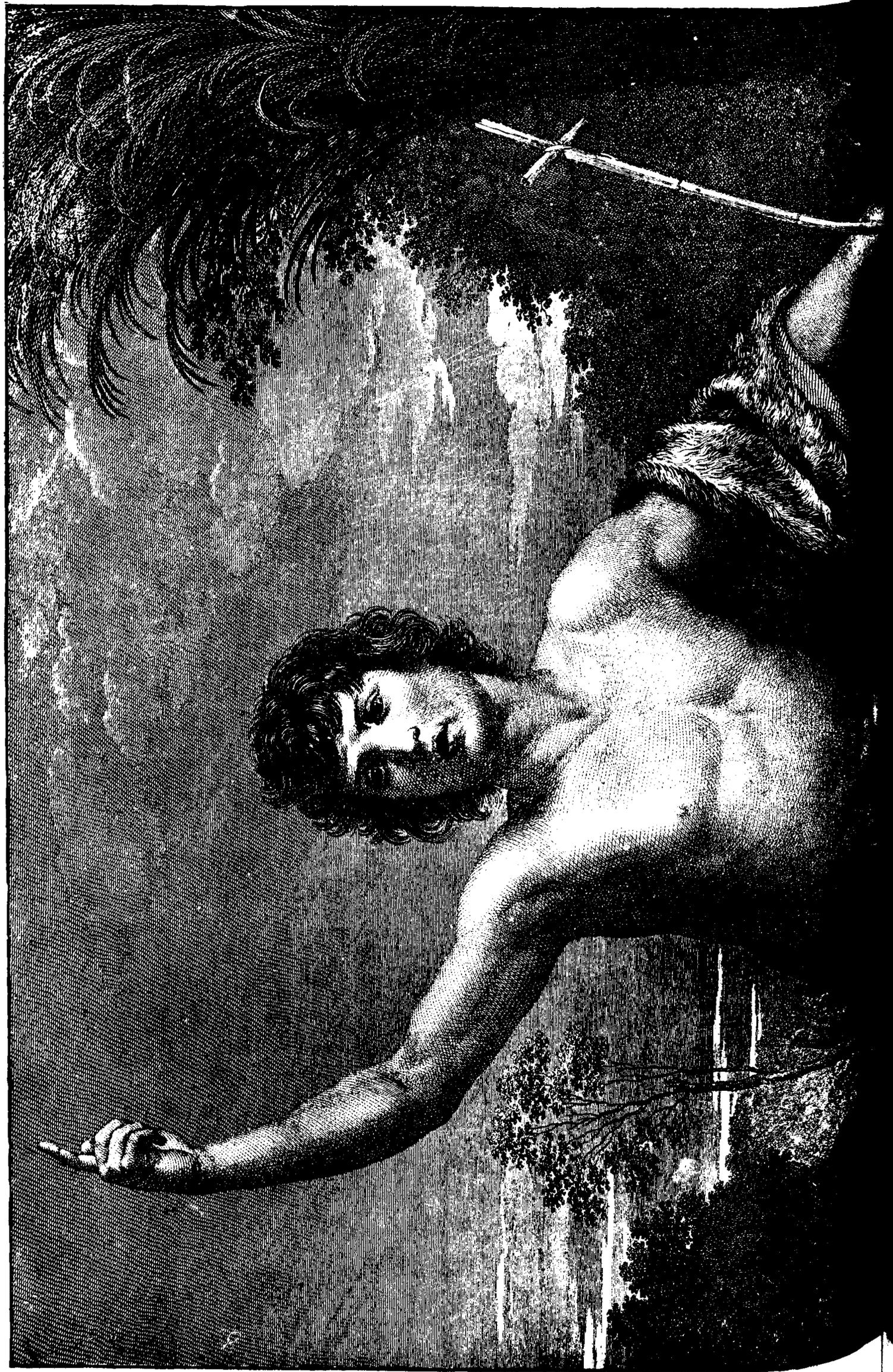


chanoine titulaire de l'église cathédrale des Trois-Rivières.

Depuis que M. Bellemare est à Sainte-Geneviève il a eu pour vicaire M. Joseph Héroux, de 1895 à 1897. Devenu malade et incapable d'exercer le saint ministère, il continua à demeurer à Sainte-Geneviève, où il mourut le 17 septembre 1898, à l'âge de trente-et-un ans. M. Irénée Trudel, né à Saint-Stanislas, de Ovide Trudel et d'Elisabeth Bordelau le 15 décembre 1872, et ordonné le 29 juin 1897, est le vicaire actuel.



LE MONDE ILLUSTRÉ





SAINT JEAN-BAPTISTE

AU COIN DU FEU

SOUS LA DIRECTION DE Mlle ATTALA

LES QUESTIONS DU COIN DU FEU

NOUVELLE QUESTION

Quelle est votre distraction préférée ? dites le motif de cette préférence.

CAUSERIE POUR LES PERSONNES EN DEUIL

Aussi indifférent qu'on soit au malheur d'autrui, quel que soit l'égoïsme qui vous domine, il me semble qu'il est impossible de ne pas être ému devant une femme et des enfants en deuil. Quelles poignantes tristesses recouvrent ces vêtements noirs, quelles catastrophes se cachent souvent dans leurs plis !... Est-il au monde douleur plus grande que la perte de ceux que nous aimons. Que sont, à côté de ces désespoirs, les ennuis ordinaires de la vie, perte d'argent, discussions d'intérêts, brouilles, médisances, jalousies et petites vengeances de femme. Comme tout cela paraît mesquin ! Certains caractères sortent des immenses douleurs, grandis et ennoblis. Les épreuves les rendent plus doux, meilleurs, compatissants et secourables aux autres.

Ceux qui n'ont jamais souffert ne sont jamais très bons ou ils sont d'une bonté banale, parfois maladroite. Ils ne savent pas panser les blessures.

Il est aussi des gens que le malheur aigrit. Pourquoi, disent-ils, suis-je frappé dans mes affections quand tel et tel ne l'est pas ? Pourquoi moi, plutôt qu'un autre ? Hélas ! la mort est aveugle et Dieu récompense, nous dit-on, ceux qui ont pleuré ! C'est donc vers lui qu'il convient d'élever nos âmes, puisque c'est lui le grand consolateur, celui qui prend nos larmes pour en faire des étoiles, selon une bien jolie légende d'Orient. Oui, il est des gens que le malheur aigrit et qui deviennent injustes.

Ne soyez pas de ceux-là, chères lectrices aux vêtements noirs, soyez bonnes pour vos sœurs en souffrance et Dieu vous bénira.

Mais parlons du deuil proprement dit.

Le deuil dans les grandes villes tend chaque année à s'amoinrir comme sévérité et aussi comme durée. La plupart des personnes, même des plus sincèrement frappées, s'insurgent contre ses règles. On triche sur sa durée, sur les lois qui sont imposées, à cause de l'isolement dans lequel leur observance place les personnes en deuil. En effet la grande livrée de douleur nous condamne à vivre d'une autre vie que les autres.

Tout doucement, sous prétexte de grand deuil, le blanc s'est glissé dans les robes de deuil, sous forme de col et de manchettes de crêpe blanc. Certaines personnes trouvant le vrai blanc un peu dur pour leur teint prennent du crêpe crème.

En forçant un peu la teinte, on arriverait à porter du crêpe jauni. On voit des robes de deuil constellées de jais brillant qui ont l'air de vraies toilettes, des complets de drap noir, sans la moindre garniture de crêpe. Le grand châle, trop lourd en été, trop léger en hiver, a presque disparu de l'uniforme du deuil. On porte les mêmes manteaux que les personnes qui ne sont pas en deuil ; on les porte noirs, voilà la seule différence ; cependant le grand châle long en cachemire noir devrait se porter au moins trois mois, pendant la période du grand deuil. Les personnes désirant porter un deuil sérieux l'adoptent pendant toute la première année de leur deuil.

Nous allons rappeler quelle est la durée de chaque deuil, tel qu'on le porte en ce moment.

Le deuil de veuve varie de dix-huit mois à deux ans.
Le deuil de veuf se porte un an.
Celui de père ou de mère, un an.
Celui de frère ou de sœur, six mois.

Celui de beau frère ou belle sœur, six mois.
Le deuil de grand-père ou grand-mère, neuf mois, parfois un an.

Le deuil d'oncle ou de tante est de trois mois.
Celui de cousin germain est de six semaines et le deuil de cousin issu de germain est de trois semaines.

Les anciennes règles du deuil comportaient l'obligation de porter le deuil des ascendants, mais demeureraient muettes sur celui des descendants. Or, la coutume s'est établie de porter le deuil de ses enfants selon l'âge qu'ils ont à leur mort. Une mère portera le très grand deuil pour un fils de vingt ans et plus, et un deuil léger pour un bébé mort en nourrice. C'est une affaire de tact et d'affection.

Nous avons donné le minimum de durée pour les



Costume tailleur

deuils. On peut doubler cette durée, mais il n'est pas permis de la diminuer. Nous devons cependant ajouter qu'il est permis de diminuer la sévérité des deuils, sinon leur durée, selon la position qu'on occupe dans le monde.

Il est certain que le grand voile qui doit se porter rabattu sur le visage pendant tout le temps du grand deuil, n'est possible qu'en voiture ou pour de petites courses.

Dans une ville comme la nôtre, il n'est pas pratique pour un long parcours ; on risquerait de se faire écraser lorsque le jour baisse. Il faut donc le porter en arrière et mettre une voilette de tulle uni. Après les douze mois de grand deuil, on peut porter de la soie, du velours, du violet et du lilas, mais par gradations ; par exemple, il serait de bien mauvais goût de mettre du lilas et de la soie le lendemain qu'on vient de quitter le crêpe.

Les hommes qui aiment assez s'affranchir de toutes

les règles qui touchent au savoir-vivre ont, dans beaucoup de pays, adopté le simple brassard de crêpe au bras gauche. Ce n'est pas très joli, mais cela leur permet de mettre leurs vêtements de couleur, à condition de supprimer toute espèce de bijoux et de les remplacer par du bois noir, comme chaîne de montre, épingle de cravate et de chemise.

BLANCHE DE GÉRY.

UN FÉTICHE POUR LES FEMMES DE LETTRES

Le hasard semble parfois obéir à des lois si précises que les gens raisonnables ne savent plus quoi répondre aux superstitieux. On a souvent remarqué l'influence de certains nombres dans la vie des hommes. A propos du mariage de M. Paul Deschanel, on n'a pas manqué de rappeler combien le chiffre 13 a été favorable à la destinée de cet homme d'Etat. Mais a-t-on jamais observé l'étrange empire de la lettre S sur la littérature féminine ? Le sort semble ne vouloir accorder la gloire littéraire qu'aux femmes dont le nom commence par un S. Cette initiale, celle du Serpent qui tenta Eve, est attribuée à toutes les curieuses et les chercheuses notoires, en vertu d'une fatalité stupéfiante.

Six siècles avant Jésus Christ, une femme de lettres devint si célèbre que, malgré la perte presque totale de ses œuvres, sa renommée a traversé les âges. Elle habitait Mytilène-en-Lesbos et s'appelait Sapho. Une autre prêtresse française, la mystérieuse fille de Pulchérie de Foy Collon, Marguerite Eleonore-Clotilde de Vallon Chalys épousa pour ne pas mentir à la règle, le chevalier Berenger de Surville, et c'est sous ce nom que furent publiés les jolis vers autour desquels on discuta avec tant de passion au commencement du dernier siècle. Les Allemands se glorifient au dix-septième siècle de la poétesse Sibilla Schwartz. Les lettres de Mme de Sévigné furent publiées par Mme de Simiane dont la correspondance fut plus tard également jugée digne de l'impression. Rappelons que Mlle Scudéry écrivait ses fameux romans à l'époque où Mme de Sablé limait des Maximes à La Rochefoucault. On objectera que Mme de Maintenon avait oublié, elle, d'attacher à sa fortune l'indispensable S. Erreur ! Elle se nomma d'abord Mme Scarron. Les charmants mémoires de Mme de Staël sont des modèles du genre. Au début du dix-septième siècle, il y eut en France deux romancières à la mode, l'une s'appelait Sophie Gay et l'autre Mme de Souza, et on connut encore Mme de Salm-Dyck, surnommée alors le "Boileau des femmes".

N'oublions pas les plus illustres, Mme de Staël et Georges Sand. Faut-il parler de cet Ida Saint-Elme qui fit tant de bruit par ses livres à scandales, son Louis-Philippe ? En Angleterre mistress Schmith fut suivie de Marie Schelly. Toutes les femmes célèbres pour avoir prêché ou pour prêcher encore la paix entre les hommes, n'ont pas manqué de s'orner de la lettre propre. L'auteur de la *Case de l'oncle Tom* est miss Harriet Beecker Stowe, contemporaine d'une autre femme de lettres bien connue en Amérique, miss Sedwick. Au dernier Congrès de la Paix, à Paris, on vit s'embrasser en public, aux applaudissements frénétiques des spectateurs, deux écrivains célèbres, Mme de Suttner, la romancière autrichienne et notre Sévérine. Tout de suite après, dans un discours de belle passion, Sévérine rappela à l'auditoire un nom dont la notoriété grandit rapidement par le monde, celui d'Olive Schreiner. Citons-nous aussi Segalas, Mary Summer, etc. ? (Il nous faudrait des colonnes, si nous voulions énumérer les réputations féminines de troisième plan munies de l'S.)

Les Russes n'ont pas eu beaucoup de femmes de lettres, mais ils en ont possédé une qui, pour être sûre de passer à la postérité, s'arma de trois S à elle seule, Mme Sophie Soymonoff Schwetchine. En Russie, la reine a choisi le pseudonyme heureux de Carmen-Silva. Et qui ne connaît l'italienne Mathilde Rao. A la place de Mme Daniel Lesueur, j'écrirais

mon nom "Daniel Le Sueur". Ce serait la gloire assurée.

En vérité, la proposition qu'une femme de lettres ne peut réussir que si son nom commence par un S est archidémontrée. Avis aux dix mille jeunes filles contemporaines qui rêvent d'écrire un jour sous une autre forme ce qu'elles ont lu ! Le choix de l'initiale est capital. Mais, un jour, lorsqu'on aura réuni en une anthologie les œuvres de femmes prévenues par la présente statistique, nos petits enfants, parcourant la table des matières, terrifiés par le susurrement de tous ces noms, ne s'écrieront-ils pas avec le poète :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes ?

LOUIS FOREST.

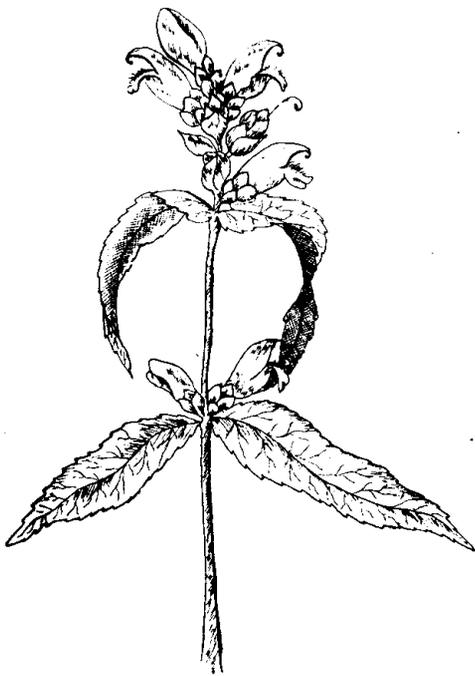
PETITE CORRESPONDANCE

G. B. — J'ai retardé à vous répondre à cause des démarches que j'ai dû faire pour vous donner satisfaction. — Les chambres de l'hôtel Viger se louent au jour, en été. Le prix en varie de trois à dix dollars. Pas bon marché, n'est-ce pas ? — Les Sœurs de la Providence n'ont pas de chambre à louer actuellement. Elles ne gardent pas de jeunes filles pensionnaires durant la vacance. — La richesse des Sœurs de la Congrégation m'est inconnue, et... je n'irais pas leur en demander le chiffre. Je sais cependant que l'incendie de Villa-Maria, il y a quelques années, a fait perdre à ces bonnes religieuses des valeurs considérables, et aussi d'autres trésors d'une valeur bien autrement précieuse que l'argent. Heureuse de vous avoir rendu service. — A.

NOS FLEURS CANADIENNES

LA GALANE. — Famille des scrofulariées. *Galane glabre*

Jolie plante qui pousse dans tout le Canada, au bord des fossés et des lieux humides. Ses fleurs en épis



dont la corolle est blanche lavée de rouge sont en forme de tube gonflé, contracté à la gorge. C'est à cause de son apparence que les américains lui ont donné les noms de *Tête de serpent* ou *Tête de Tortue*.

L. P...

Croquettes. — (Ce mets se fait avec diverses viandes cuites). Après avoir haché la viande bien fin on l'assaisonne au goût ; on y ajoute de la crème et un peu de beurre ; on mêle le tout pour en former de petites boulettes que l'on trempe dans des œufs battus ; puis on les roule dans la mie de pain, et on les fait cuire dans la graisse bouillante. Ce plat doit être servi chaud et sans sauce.

L'ÉDUCATION DU CARACTÈRE

Je viens de lire une très intéressante et très ingénieuse étude sur "les caractères de l'éducation morale," due à un professeur de philosophie, M. Frédéric Queyrat, qui donne l'impression d'un esprit très ferme et très lucide. Il va nous fournir d'excellents éléments d'appréciation sur cette question, plus que jamais actuelle en notre époque de réformes à outrance : quel est, au juste, le rôle de l'éducation, dans l'évolution morale ?

Au siècle dernier, comme l'a fait remarquer Guyau, il avait exagéré l'importance de l'éducation au point de se demander si elle ne créait pas, à elle seule, toutes les différences qu'on observe entre les hommes ; de nos jours, après les recherches faites sur l'hérédité, on a abondé dans le sens contraire, et toute la destinée morale d'un enfant a paru contenue dans le sein maternel. "Les vrais caractères ne changent," affirme M. Th. Ribot. "C'était d'ailleurs, déjà, l'opinion de Voltaire. "Peut-on, a-t-il écrit, changer de caractère ? Oui, si on change de corps." C'est la proclamation de l'impuissance et, par suite, de l'inutilité de la morale. Mais M. Queyrat le constate justement et heureusement ; contre cette concession s'insurgent l'expérience des éducateurs et notre expérience intime avec la pratique de l'humanité entière.

Nous savons, à n'en pas douter, que nos inclinations se renforcent ou s'affaiblissent, selon que nous y cédonons ou que nous les combattons. Qui ne connaît le cas du duc de Bourgogne, le petit-fils de Louis XIV ? Saint Simon nous apprend qu'il naquit effroyablement emporté, sensuel, orgueilleux, livré à toutes les passions, porté vers tous les plaisirs. Néanmoins, le duc de Beauvilliers, Fénelon, l'abbé de Fleury et le premier valet de chambre Moreau, par leurs efforts incessamment combinés, réussirent si bien à le corriger, que, "Dieu aidant, quand le prince eut atteint sa dix-huitième année, l'œuvre fut accomplie, et de cet abîme, sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et autant et quelquefois au-delà de ce que son état pouvait comporter, humble et austère pour soi." Un tel exemple prévaut suffisamment contre toutes les théories.

Chacun donc, s'il le veut, est apte à modifier lui-même plus ou moins profondément son naturel. Cette éducation intime est la plus féconde, par l'effort constant qu'elle nécessite. Mais, comme le dit M. Fouillée, "l'important est d'abord, suivant le précepte socratique, de "bien nous connaître," de discerner quelles tendances, bonnes ou mauvaises, prédominent en nous, afin de savoir ce que la volonté devra s'appliquer à combattre et à détruire ou, au contraire, à soutenir et à renforcer."

Pour cela, quels procédés l'éducateur de soi-même ou l'éducateur des autres doit-il se préoccuper de mettre en œuvre ?

D'abord, on peut s'efforcer d'agir sur le tempérament. "C'est par la médecine et l'hygiène, en effet, qu'il faut chercher, dès le début, à plier la machine aux bonnes habitudes, à extirper les vices par leur racine organique et à faire du corps le serviteur docile de la raison". Par exemple, pour combattre et réformer un tempérament lymphatique, un tempérament bilieux, la médecine recommandera des systèmes d'alimentation divers, ou toniques ou sédatifs. Mais nous ne saurions entrer, à ce sujet, dans les détails qui nous entraîneraient trop loin ; et cette simple indication suffira.

L'action directe sur le moral est, du reste, plus saisissable et plus grande. Elle consiste à développer et à combattre : développer les instincts utiles, combattre les instincts pernicieux. Ainsi, en dehors de quelques exceptions, l'enfant manifeste, d'abord, une tendance naturelle à l'égoïsme. Le développement des inclinations lymphatiques réclame, en général, un degré d'intelligence et des connaissances qu'il n'a pas encore. J.-J. Rousseau en a fait la remarque : "Pour devenir sensible et pitoyable, il faut que l'enfant sache qu'il y a des êtres semblables à lui qui souffrent ce qu'il a souffert... Ainsi, nul ne devient sensible que quand

son imagination s'anime, et commence à le transporter hors de lui". On a observé que des enfants sont devenus plus affectueux après une maladie : c'est que la souffrance a produit en eux ce changement, tandis que les marques de tendresse qu'ils recevaient en cette occasion contribuaient aussi à les toucher.

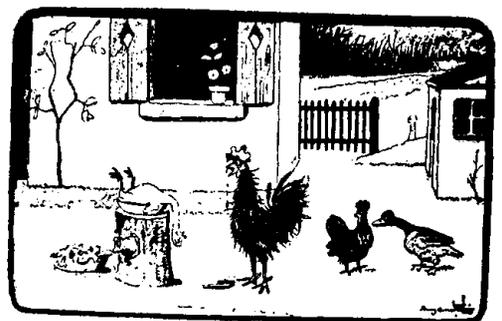
Les exemples pris dans la fable ou dans la réalité aideront encore à cet éveil des jeunes cœurs, à la substitution, en eux des inclinations désintéressées aux penchants égoïstes. L'essentiel est de tirer les apathiques de leur espèce de léthargie. Dans ce cas, on peut faire appel aux sentiments innés d'orgueil, d'ambition, d'émulation, mais ayant soin de les transformer en les raffinant.

La sensibilité, une fois excitée, il faut la régler, afin de réaliser chez l'enfant, l'égalité d'humeur, qui suppose à la fois de la douceur et de la fermeté d'esprit. On y parviendra en exerçant et en fortifiant la volonté, en faisant appel à la réflexion, tout en cultivant les sentiments affectueux et en combattant la sottise vanité. Pour cette dernière opération surtout il importe de s'y prendre de bonne heure, et de procéder avec une énergie patiente. Mais le premier souci des maîtres doit être de ne pas étonner l'initiative et la spontanéité. Le but de l'éducation, comme l'a si bien dit Spencer "est de former un être apte à se gouverner lui-même, non un être apte à être gouverné par les autres". Et M. J. Payot a fait remarquer que "la liberté morale, comme la liberté politique, comme tout ce qui a quelque valeur en ce monde, doit être conquise de haute lutte et sans cesse défendue". Seulement, tout en ne brisant pas la volonté de l'enfant, il importe de ne point tomber dans l'excès opposé, en favorisant ses fantaisies. La volonté est toute différence du caprice ; elle consiste non point à faire ce qui plaît, mais à se conduire selon la raison. De là, l'utilité de la discipline, du travail réglé, de l'exercice méthodique créant l'habitude, grâce à quoi tout devient aisé. La tâche fixe a en outre cet avantage, d'obliger à vouloir immédiatement, à exécuter sur-le-champ tout travail même désagréable : c'est le grand remède contre le fléau de l'indécision, c'est le grand spécifique pour donner la confiance en soi.

Il n'en sera pas moins avantageux d'y joindre tout ce qui peut donner de l'attrait au travail, tout ce qui peut exalter sainement l'enthousiasme moral, ce grand moteur ; et même qu'il sera prudent d'écarter toute cause de découragement et d'énerverment, et de prémunir les jeunes générations contre l'esprit d'indifférence et de scepticisme, le plus lamentable de tous. Et, à cette partie de l'éducation morale, les efforts parallèles d'une éducation physique bien comprise ne seront, certes, pas d'un secours médiocre. Mais, des deux cotés, la condition première de réussite, en éducation plus qu'en toute autre matière, c'est la constance, c'est l'esprit de suite et c'est la persévérance. Aussi terminerons-nous sur cette observation, qu'il ne faut jamais perdre de vue notre résumé de quelques-unes des pages les plus utiles à méditer de l'excellent livre de M. Queyrat.

BOISEGUIN.

LES PETITES MISÈRES DE LA VIE



Le coq. — Ça c'est vraiment avoir de la malchance... Aller se battre pour une poule... Recevoir une bonne pile et la trouver dans cet état en revenant !

SONNET SUR LE SONNET

Le sonnet est diable, et sa queue est tout.
Il faut avec méthode oublier son Descartes,
Jeter l'inattendu brusquement, comme aux cartes...
Le dernier vers n'est rien, s'il n'est un roi d'atout.

Il sera d'ordinaire ennuyeux jusqu'au bout,
Si Rome appelle arôme, et si chaque fois Sparte
S'accouple en rime trop savante à Bonaparte,
Si son auteur n'a pas l'esprit d'Edmond About.

Mais si ce diable entonne une chanson légère,
S'il orne de magots charmants son étagère;
S'il est comme un lapin qui se grise au soleil,

De rosée, en buvant les pleurs des hauts herbages.
A son tour entraîné par ses ébats volages,
Son lecteur le relict, et n'a jamais sommeil.

PIERRE GIRARD.

LE REVE

Un très joli mot, éveillant à l'idée un état presque toujours agréable, que ce soit au propre ou au figuré qu'il s'entende.

Dans son acception morale, le rêve ne saurait être défini, car sa définition varierait forcément avec le caractère de chacun.

Ici, le rêve s'appelle ambition ; là il pourrait être la science, l'argent, la gloire, l'art, le bonheur intime. Le rêve n'est même pas toujours ce qu'on espère ; il est souvent le souvenir de ce qu'on a perdu.

Au sens propre, sa définition est encore plus malaisée. Elle a soulevé de longues et fréquentes discussions dans le monde scientifique, et n'a point été encore résolue.

Le Dr Longet, élève de Cruveilhier, et qui, à l'exemple de son illustre maître, a laissé de remarquables travaux sur la physiologie, s'est préoccupé de tirer, du rêve, un moyen partiel de diagnostic.

Le premier, il a fait remarquer que les rêves gais, agréables, murmure de l'eau courante, roucoulement des ramiers, chants adoucis, accompagnaient, presque toujours, l'état anémique ou chlorotique. Ces sons clairs et chantants sont produits, dit-il, par la résonance d'un sang appauvri en densité et en quantité, dans les artères d'une contenance alors supérieure au volume du contenu. Le même effet de son se produit, en effet, dans les tuyaux de conduite d'eau, lorsque le liquide est en quantité insuffisante pour leur calibre.

Les maladies du cœur amènent, au contraire, des rêves pénibles, angoissés. Sous l'irrégularité de la circulation, le cerveau peut éprouver des impressions de syncope qui donnent sensation de " chute," ou des affluences subites produisant un bourdonnement que le rêve transforme en bruits affreux.

La sensation de " chute ", assez fréquente dans le rêve, est à surveiller chez l'enfant. Lorsque ce rêve est habituel ou souvent renouvelé, il faut présumer une sensibilité anormale des méninges, et ne pas faire trop travailler le jeune sujet.

Le rêve, ne se produisant que dans l'état de sommeil, on peut en conclure qu'il est exclusivement lié à ce dernier. Les physiologistes se sont généralement ralliés, pour l'origine du sommeil, à la définition de Preyer qui considère cet état comme produit par " l'encombrement des matériaux de déchets ayant été excrétés par les cellules du cerveau en travail sous la pensée ". Le réveil se produirait, de lui-même, lorsque ces déchets, résorbés par la circulation, laissent le cerveau décongestionné.

Si l'on admet cette théorie, la conclusion qu'on en peut tirer par rapport au rêve est que ce dernier n'est point autre chose que le travail du cerveau (dont l'activité, non plus que celle du cœur, ne cesse jamais), travail qui, se produisant à travers l'encombrement dont il est parlé plus haut, ne saurait avoir la lucidité et la logique de l'état de la veille.

C'est, évidemment, une explication qui peut en valoir une autre.

Ce qui tendrait à la confirmer, c'est qu'il est d'observation générale que le rêve reproduit volontiers les occupations, les préoccupations et les tendances habi-

tuelles du caractère. Souvent aussi, la souffrance physique y fait écho. Tel qui s'endort avec la migraine rêve qu'il porte une coiffure trop lourde. La façon dont on est couché est également influente sur la nature des rêves. Les cauchemars n'ont souvent pas d'autre cause qu'une posture incommode. La gourmandise, l'alcoolisme, ou, inversement, l'ascétisme ou les privations impriment diverses directions aux songes. Mais de quelque cause qu'il relève, ce phénomène est toujours, malgré sa clarté quelquefois très nette, un état confus, c'est-à-dire fait en mauvaises conditions cérébrales et qui, par conséquent, ne doit, à aucun titre, prétendre à la prophétie.

Sans doute, Dieu peut envoyer des songes d'avertissement lorsqu'il le juge à propos. Il lui est facile, à lui qui peut tout, d'user de ce moyen si imparfait qu'il soit, et d'en faire, providentiellement, un fanal. Mais c'est exceptionnel et, dans son histoire ordinaire, le rêve n'est qu'un méli-mélo où s'écrivent nos idées, nos habitudes, les émotions qui ont traversé notre cerveau dans l'état de veille, et notre disposition de santé.

Tant d'artistes, peignant à la fois sur le même morceau de toile, ne peuvent y produire qu'un barbouillage. Cela n'empêche que les devins, dont nous sommes envahis, prétendent y démêler le fil d'Ariane de nos destinées. La crédulité humaine étant le meilleur placement de fonds, ces gens-là réalisent des gains que nous refuserions, sans scrupule, à des travailleurs sérieux.

Et, d'ailleurs, vous entendez, chaque jour, des personnes, qui sont loin d'être sottes, vous dire avec conviction :

" Moi, je ne crois pas aux rêves ; cependant, je remarque que, lorsque je rêve serpents, j'apprends une trahison. "

" Moi, dit un autre, un rêve d'incendie m'annonce un mariage, et l'eau claire une bonne nouvelle. "

Et les deux reprenant en chœur. " Ça ne manque jamais. "

Mais je suis très convaincu qu'en effet, " ça ne manque jamais ", car le mécanisme de cet effet nerveux s'explique tout seul.

Lorsque, dans la sphère où vous vivez, une défection amicale, une tromperie menaçant votre cœur ou vos intérêts se prépare, vous la pressentez avant qu'elle éclate. L'oreille du cœur entend la germination des choses. Chaque événement moral, lorsqu'il est malheureux, arrive projetant autour de lui une ombre qui nous atteint avant lui ; de même, la circonstance heureuse nous touche par son atmosphère de joie avant de prendre contact par elle-même. C'est en effet, bien connu de tous ceux qui pensent, sentent et observent.

Un mariage, pouvant intéresser votre attention, ne se fait pas sans préliminaires. Sans parler des préparatifs matériels, il est dans l'air, dans les mystères qu'on fait, d'abord, pour le cacher, dans les probabilités de telle situation, dans les résultats de telle rencontre.

Une bonne nouvelle, c'est généralement l'heureuse

solution d'un espoir quelconque, d'un désir à la réalisation duquel vos efforts et vos vœux ont travaillé.

Eh bien ! trahison, mariage, événement heureux ont donc, de façon latente, mais indéniable, habité votre cerveau, soit en pressentiments craintifs, soit en appels sympathiques.

Or, vous avez l'habitude de considérer le serpent comme le symbole du mensonge. (Pauvre bête, combien de gens lui dameraient le pion !) Vous avez entendu dire, peut-être avez-vous lu dans la *Clé des Songes* qu'un incendie annonce un mariage, et que l'eau limpide porte bonheur. Alors, dans " l'encombrement du cerveau " dont il est parlé plus haut, vos préoccupations endossent le domino connu et accepté dans l'état de veille. Ce n'est pas autre chose que l'auto-suggestion.

Essayez de vous persuader que rêver d'orange signifie héritage ; livez-vous avec régularité à ce petit entraînement mental, et le jour où votre oncle d'Amérique sera malade et qu'on vous le fera savoir, l'orange apparaîtra, mettant son parfum poétique dans vos rêves pratiques d'héritier.

Mais chut ! Il y a des gens qui vivent des rêves d'autrui... sans compter ceux qui se nourrissent des leurs.

GEORGES DE BRAUCHEMPE.

A LA CUISINE

Caramels au chocolat. — Prenez une casserole de cuivre, non étamée, pour quatre tablettes de chocolats, mettez y deux livres de sucre, une pinte de lait et un morceau de beurre frais (gros comme une noix), tournez le tout ensemble, toujours dans le même sens, jusqu'à ce que la préparation se détache bien de la casserole ; à ce moment, versez le contenu de celle-ci sur un marbre huilé et coupez en petits morceaux carrés.

Taffy. — Prenez deux livres de sucre blanc, faites fondre avec un peu d'eau dans une casserole de cuivre ou de granit. Quand le sucre est en ébullition, ajoutez gros comme un œuf de beurre, deux cuillerées de table de bon vinaigre, une cuillerée à thé d'essence de vanille ou de citron. Quand le taffy est bien étiré ou le taille en croquettes. En colorant une partie avec quelques gouttes de cochenille, on obtient de jolis bonbons satin, crème et rose.

Potage Normand. — Prenez les cosses vides de petits pois, ajoutez-y un peu de petits pois ; faites-les cuire dans de l'eau salée ; pressez après cuisson dans une passoire, afin de former une purée quelque peu liquide ; faites fondre du beurre dans une casserole, ajoutez (à volonté, ceci peut être supprimé) de l'oseille hachée très fin. Une demi-heure plus tard, ajoutez le bouillon et du tapioca, quand celui-ci est cuit, versez-le doucement dans une soupière contenant un jaune d'œuf et deux cuillerées de crème épaisse préparée d'avance.



UNE LEÇON

—Eh bien, petit sot ! ignorais-tu donc qu'on ne trait pas les veaux ?
—Je le sais à présent, mais je l'ignorais il y a cinq minutes !

POUR RIRE

A :—Je voudrais bien savoir pourquoi l'avocat Filou porte toujours des gants noirs.
B :—Evidemment parce qu'il ne s'occupe que de ténébreuses affaires.

Une dame quêtait. Elle présente la bourse à un richard, qui lui dit rudement :
—Je n'ai rien.
—Alors, prenez, Monsieur, dit la Dame, je quête pour les indigents.

—Heu... heu... notre capitaine de pompiers est-il vraiment bien courageux ?
—Lui ?... c'est un héros. Ainsi dernièrement, quand le feu a pris au cinquième étage de notre maison, il a sauvé à lui seul, tout le vin de la cave !

L'étranger.—Quel est donc l'individu qui est assis là-bas tout seul et qui rit à faire trembler les vitres.
Le cafetier.—Ah ! celui qui est au fond là-bas ? c'est parce que sa femme est loin d'ici.

La voiture d'un paysan a fini par gravir la côte. Notre homme remercie le citadin qui, passant par là, l'a aidé en poussant à la roue.
—Ben merci m'sieu d'avoir poussé un brin ma charrette... Je m'doutions qu'avec un seul âne je n'pourrions point monter c'te côte.

Un monsieur avait accepté une invitation à dîner chez une dame connue pour son avarice.
Comme il quittait la table, ayant aussi fait que lorsqu'il s'y était assis :
—J'espère dit la dame, déjà prête à passer au salon, que vous me ferez encore l'honneur de dîner avec moi.
—A l'instant même, madame, si vous le désirez, répond le convive affamé.

—Il y a du monde à dîner, aussi a-t-on recommandé à Margot de ne rien demander.
La conversation étant animée, on sert un plat, et le père oublie d'en donner à bébé.
Quelques minutes après, la mère appelle le domestique pour lui demander une assiette.
Margot timidement :
—Veux-tu la mienne, petite mère, elle est bien propre !

Une dame consultait un jour M. le Seigneur d'Orléans de la Motte évêque d'Amiens, et lui exposait ses inquiétudes sur l'usage du fard.
—J'ai lu, disait elle, un certain nombre de théologiens, mais je n'en suis que plus perplexe, car ils sont dans le désaccord le plus complet.
—Je vous entends, Madame, répondit fermement le prélat ; les uns vous l'interdisent absolument, et vous paraissent très sévères, je le crois ; les autres vous le permettent sans difficulté, et vous les trouvez bien relâchés, cela est juste. Pour moi qui aime qu'en toutes choses on garde un juste milieu, je vous permets d'en mettre d'un côté.

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal

Avis est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payé à son bureau chef à Montréal le et après MARDI, LE 2 JUILLET PROCHAIN.
Les livres de Transfert seront fermés du 15 au 30 juin prochain ces deux jours compris.
Par ordre du Conseil de Direction,
HY. BARBEAU,
Gerant.
Montréal, le 29 mai 1901.

Aucune autre Médecine

N'est aussi hautement et instamment recommandée que les PILULES ROUGES.

Elles sont recommandées aux femmes malades par tout le monde comme le moyen le plus sûr pour la guérison de leurs maux, car elles ont rendu à la santé un plus grand nombre de femmes souffrantes que toute autre médecine.

Elles ramènent les forces à la femme fatiguée, épuisée par l'ouvrage et rendue à bout par la faiblesse ou les douleurs.

Elles donnent un sang pur et riche, de la vigueur aux nerfs et guérissent les maladies auxquelles les femmes sont si souvent exposées, telles que les maux de tête, les points de côté et les douleurs dans les reins.

Elles font disparaître les malaises causés par le beau mal et les dérangements.

Elles guérissent les engourdissements, les étourdissements et tous les autres troubles nerveux qui accompagnent toujours le retour de l'âge.

Elles sont par excellence, le remède à prendre au printemps de l'année, pour les femmes qui se sentent affaiblies et malades, et les témoignages qui suivent sont là comme preuve irréfutable de leur vertu.

“ J'ai souffert pendant deux ans de mauvaise digestion, de mal de tête, de mal de dos, de mal de reins, de mal de cœur ; j'avais toujours froid dans le dos, les pieds gelés et toujours d'une grande faiblesse ; ces troubles étaient venus chez moi à la suite d'un accouchement. Je n'ai pris que cinq boîtes de Pilules Rouges et elles m'ont complètement guérie ; j'étais déjà soulagée à la cinquième boîte. J'ai été sous les soins de plusieurs médecins pendant plusieurs mois, sans résultat ; seules les PILULES ROUGES m'ont fait du bien.”

Mme JOSEPH LESSARD,
Tring Junction, Qué.

“ Je remercie de toute mon âme les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et les Pilules Rouges, du bien qu'ils m'ont fait. Leurs bons avis et leurs Pilules Rouges m'ont guérie d'une maladie de vessie dont je souffrais depuis bien longtemps. J'ai soixante-huit ans et je désespérais complètement de ne jamais recouvrer la santé. J'ai suivi les conseils des Médecins Spécialistes et j'ai pris les Pilules Rouges pendant plusieurs semaines ; c'est le seul remède qui m'ait soulagée. Je le recommande aux femmes qui ont des troubles avec leur urine.”

Mme PIERRE ROUSSEAU,
Saint-Pierre-Baptiste, Québec, Co. de Mégantic.

“ J'ai souffert pendant un an et demi de mal de tête, de vomissements et de troubles du côté du foie ; quelques boîtes de Pilules Rouges me guérirent, me donnèrent de la force et me ramenèrent à la santé. Je les recommande beaucoup aux femmes qui sont à la tête d'une grosse famille et qui ne peuvent faire leur ouvrage sans fatigue et sans ennui. Elles sont un récupérateur de la santé et elles m'ont fait un grand bien.”

Mme ERNEST BEAUDET,
Vieille Eglise, Qué.

Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine ont prouvé aux femmes canadiennes-françaises qu'ils sont honnêtes et sincères dans leur désir de donner aux personnes souffrantes le meilleur traitement que la science médicale puisse procurer et ceci aux plus bas prix possibles.

Ils ont supprimé les honoraires extravagants qui empêchaient tant de femmes malades de pouvoir obtenir les soins médicaux qui leur étaient nécessaires, mais qu'elles ne pouvaient se procurer, vu les frais et les dépenses qu'ils entraînaient.

Ils ne demandent rien pour leurs consultations et donnent à la femme en recherche de la santé une opinion honnête de son état, ainsi que le moyen à prendre pour se guérir.

Si leurs bons conseils sont suffisants pour guérir, elles épargneront le coût des médecins ; si le cas demande traitement, leurs prescriptions sont à la portée des bourses les plus humbles.

Les femmes qui demeurent trop loin de Montréal et ne peuvent venir au Bureau de consultations, peuvent écrire, donnant une description de la maladie dont elles souffrent et elles recevront par la malle les mêmes conseils que si elles s'étaient présentées au bureau de consultations gratuites.

Les consultations gratuites se donnent tous les jours de la semaine excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue St-Denis.

Adressez vos lettres comme suit :
Compagnie CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274 RUE SAINT-DENIS, Montréal, Canada.

la gomme
du docteur
Adam guérit
instantanément
le mal de dents
10 cents
en vente partout

DEPOT CHEZ
ROD. CARRIERE
Coin Visitation et Ste-Catherine

Un PRÊTRE
de Rome a TROUVÉ le SECRET de GUÉRIR
ANÉMIE - DÉBILITÉ GÉNÉRALE
DYSPEPSIE - MAIGREUR - PETITES
FIEVRES - ÉPUISEMENT
PILULES AN. ONIO
toniques, dépuratives, reconstituantes. 2 fr.
Ph^{ie} MALAVANT, 19, r. des Deux-Ponts, PARIS
Dépositaire à Montréal : ARTHUR DÉCART.

DR. A. BRAULT
Chirurgien-Dentiste
539 rue St-Denis
Tel Bell : E, 1745

Heures de Bureau : de 9 à 10 heures

\$5.00 à \$10.00
PAR SEMAINE.



GRATIS
On demande des Garçons, des Fillettes, des Hommes et des Femmes qui désirent gagner de \$5.00 à \$10.00 par semaine. Écrivez-nous à l'adresse ci-dessous et nous vous enverrons les lettres nécessaires pour obtenir ces lettres. Elles sont envoyées par la poste et vous les recevrez dans un délai de quelques jours.

Si vous le pouvez, envoyez nous la réponse de suite, avec 1 cent pour frais, et nous vous expédierons une boîte échantillon de RED CROSS REMEDY, et aussi GRATUITEMENT, une Magnifique Épingle à cravate pour Dame ou Monsieur, ornée de Pierres Éblouissantes. Nous vous expliquerons aussi comment gagner de \$5.00 à \$10.00 par semaine, en travaillant pour nous pendant vos loisirs. Aucune expérience requise.
LA CIE. RED CROSS REMEDY.
206 Confederation Building, Toronto.

ASTHME

Traitement au liquide sec.

Deux semaines d'essai gratis.
Plus de 40.000 personnes témoignent de ses mérites. 1,600 de celles-là demeurent dans Ontario. La seule méthode de traitement dont se servent et qu'approuvent les médecins.
NORMAN H. H. LETT, Ecr., greffier de la ville d'Ottawa, dit : Par l'usage de votre traitement, j'ai guéri l'asthme qui m'affligeait, l'espèce qu'il ne m'affligera plus.
J'ai fait usage de votre traitement consciemment et j'ai obtenu les résultats suivants.



Dr J. M. SAWERS,
122, MacDonnell Ave., TORONTO.

LE TOUR DU MONDE Très jolie publication illustrée, de 24 pages petit in-folio. Très instructive, contient des renseignements géographiques précis ; des études sérieuses sur les diverses parties du monde, leur fertilité, leurs gisements de productions, leur avenir. Des questions politiques et diplomatiques, le tout inédit. Sous ce titre : "Bonne aux lettres," des réponses à toute lettre se rapportant à des voyages, des projets de voyage, etc. Abonnements pour l'étranger un an 28 francs ; six mois, 16 francs ; le numéro 5) centimes. Librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris, France.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Le Théâtre National Français rouvrira ses portes dans quelques jours avec, à l'affiche, une pièce à grand spectacle, qui fera sensation. En attendant, les travaux sont toujours poussés avec la plus grande activité. On peut déjà se faire une idée assez exacte de la capacité de la nouvelle salle et des vastes proportions de la scène — l'une des plus grandes du continent — sur laquelle on pourra monter aisément les pièces à grand spectacle dont la mise en scène est la plus compliquée et qui exigent les plus grands déploiements de décors. Dans *Quo Vadis*, la pièce de réouverture, par exemple, il y aura de très nombreux tableaux et une figuration de cent cinquante personnes environ.

La nouvelle scène sera munie de tous les accessoires et de tous les mécanismes les plus modernes.

M. Paul Cazeneuve, le directeur artistique du Théâtre National, vient d'engager à New-York trois artistes de premier ordre, dont l'excellente réputation est bien établie.

Pour aujourd'hui, nous nous bornons à donner quelques notes sur ces trois nouveaux artistes qui ne tarderont pas à être les favoris du public Montréalais. Ce sont Mlle Elouina Oldcastle, Mlle Rose Charmon et M. Emile Lacroix.

Mlle Elouina Oldcastle est une Parisienne, fille du comte corse de Castelvecchio et de la baronne d'Etreillies. Elle a joué à Londres, avec un vif succès, aux côtés de sir Henry Irving et d'Ellen Terry, sur la scène du Lyceum. Elle est venue en Amérique avec la troupe d'Augustin Daly, a joué au Garden Théâtre avec A. M. Palmer, et Mme Modjeska. C'est Ellen Terry qui lui a donné le nom qu'elle porte actuellement, Oldcastle, qui est la traduction anglaise de Castelvecchio. Mlle Elouina Oldcastle jouera les grands premiers rôles.

Mlle Rose Charmon est une jeune première exquise. Parisienne elle aussi, elle a joué durant la saison dernière avec Olga Nethersole.

M. Emile Lacroix est né à Chambly; durant une douzaine d'années il a fait partie de la troupe Frohman. Il a remporté de grands succès, notamment dans *Men and Women*, avec la troupe de Jacob Litt.

M. Cazeneuve a visité tous les théâtres de New-York, pour étudier les améliorations qui y ont été accomplies, notamment dans les trucs actionnés par l'électricité. Il nous revient avec un grand nombre de pièces françaises, anglaises et américaines, toutes fort intéressantes.

L'orchestre a été considérablement augmentée par l'adjonction de nouveaux artistes. Quant à l'éclairage, il est remarquablement organisé, 1,200 lampes jetteront leur éclat dans la salle et 500 autres éclaireront la scène.

La vente des billets pour les représentations de *Quo Vadis* est commencée. Nous conseillons à nos lecteurs de ne pas tarder pour passer au guichet

BONNE PRÉCAUTION

Une bouteille de *Baume Rhumal* ne coûte que 25c. Ayez-en toujours une bouteille chez-vous. Les rhumes qu'il guérit vous guettent constamment.

LA VRAIE PLACE

Il me fallait un couvre-chef. J'avais visité presque toutes les vitrines des chapeliers de Montréal, sans trouver ce que je désirais, lorsqu'en passant rue Notre-Dame, je m'arrêtai devant la vitrine de M. Armand Doin. Je vis là un étalage splendide et j'entraî. Je n'ai pas été déçu, car l'assortiment est immense. Formes et couleurs tout y est des plus modernes. D'ailleurs les 35 ans d'expérience dans la chapellerie générale, du propriétaire, sont une garantie pour le public acheteur. Faites une visite à cet établissement, 1584 rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice et vous aurez toute la satisfaction que vous puissiez désirer.

— Il faut six choses pour réussir en affaires. La première est un faible capital les cinq autres sont comprises dans les annonces faites avec prudence et jugement.

PARC SOHMER

Cette populaire place d'amusement continue à attirer de jours en jours, un plus grand nombre de spectateurs. Il est inutile de parler de la musique et des attractions; le public sait que les propriétaires ne négligent rien pour donner satisfaction. Pour la semaine commençant le 17 courant, on nous promet un programme des plus attrayants et des plus variés.

— Le gouvernement russe prête en ce moment la plus grande attention à la culture du chanvre. Il subventionne les producteurs et leur fournit gratuitement les machines nécessaires, pour le tissage.

POUR L'ENFANCE

La toux, la coqueluche, le croup, tristes apanages de la délicate enfance. Le *Baume Rhumal* guérit infailliblement et promptement tout cela.

CHANSONS CANADIENNES

A l'occasion de la fête Saint Jean-Baptiste, l'éditeur du *Recueil des vingt chansons populaires du Canada*, avec accompagnement de piano, par Achille Fortier, fera une réduction de 33 p.c. Ce recueil, qui contient nos vieilles chansons Canadiennes, sera vendu pour 50 cts d'ici au premier juillet.

Adressez-vous à l'éditeur,

EDMOND HARDY,

1676, rue Notre-Dame,
Montréal

Théâtre National Français

SEMAINE DU 24 JUIN

Hues Ste. Catherine et Beaudry
Bell Tel. East, 1736

GEO. GAUVREAU, Propriétaire
Tel. Marchands 520

OUVERTURE DU NOUVEAU THEATRE, LUNDI LE 24 JUIN

QUO VADIS

PAUL CAZENEUVE et 100 artistes et figurants

MATINEE TOUS LES JOURS

Prix Soirées, 10c, 20c, 30c et 40c.

Prix Matinée, 10c, 15c, et 25c.

Les billets sont en vente

'AU LOUVRE'

295 rue St-Laurent

SPÉCIAL POUR L'ÉTÉ

Joli choix de Jupes en Piqué et en Duck blanc et bleu-marin avec pois, dans les derniers goûts, depuis \$1.00, \$1 25 en montant.

Jupes en Toile, depuis \$1.00.

Costumes en Lawn blanc, spécial, à \$3 75.

Costumes en Mousseline blanche, à 4.75 et \$5.95.

Costumes en Mousseline noire, depuis \$6.50.

BLOUSES

Blouses en Indiennes de toutes les couleurs dans les derniers genres, depuis 29c, 39c, 49c et 75c en montant.

SOIE! SOIE!

Un très joli assortiment de soie pour blouses.

Soie rayée dans toutes les couleurs, 29c, 39c, 50c et 75c.

Soie Japonaise, Eclipse, Taffetas et autres dans toutes les couleurs et à très bas prix.

MOUSSELINES! INDIENNES! SATEENS!

Mousseline noire et de couleur, unie et de fantaisie, depuis 6½c à 50c.

Indiennes dans toutes les couleurs et les patrons nouveaux à 6c, 8c, 10c, 12½ et 15c.

Sateens foulards pour matinées et robes, 15c, 17c et 25c.

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES

Corps en coton blanc et crème pour dames, ligne spéciale à 10c.

Autres lignes de meilleure qualité, 15c, 20c, 25c et 50c.

Jupons blancs, depuis 49c en montant.

Valeur spéciale — Jupons blancs avec dentelles et insertions, \$1.00.

Jupons en Mohair-Sateen et Soie de toutes les couleurs.

Nous tenons toujours en magasin toutes les formes de Corsets en vogue des meilleures manufactures canadiennes, françaises et belges.

COLLETS DE FANTAISIE POUR DAMES

Notre assortiment de Collets de fantaisie pour dames est des plus complets.

Jolis collets en Mousseline blanche et écru, à 25c, 35c et 50c.

Collets en Soie, toutes les couleurs, 50c, 75c et \$1.00.

N. TOUSIGNANT

295 RUE SAINT-LAURENT

Goin de la rue DeMontigny,

MONTREAL



Dis donc Larfeuille, tu sais que Gertrude ma payse elle est malade !...
 — Qu'est-ce qu'elle a !
 — Je ne sais pas, ma foi, elle pleure tout le temps !
 — Gros malin, si elle pleure tout le temps c'est qu'elle a une pleurésie !...

POUR GUÉRIR LA MALADIE DES NERFS

L'anémie ou l'affaiblissement du sang est une des principales causes de la maladie des nerfs. Constaté la cause, c'est indiquer le remède, le traitement avec les *Pilules de Longue Vie* du Chimiste Bonard.

— Le fleuve Columbia a produit plus de richesse qu'aucun autre fleuve de l'univers.

POUR GUÉRIR LES MAUX DE TÊTE EN PEU DE TEMPS

Employez les *Pilules de Longue Vie* du Chimiste Bonard.

— Il y a un puits artificiel à Boston, qui mesure une profondeur de 25,000 pieds.

LE SEUL VIN MEDICINAL RECOMMANDE

Québec, 13 février 1900.

Il y a déjà plusieurs années, j'ai prescrit diverses espèces de vin généralement les plus recommandables dans le temps. Après avoir connu la formule du VIN DES CARMES, la combinaison de ces médicaments m'a plu, et je l'ai ordonné dans un très grand nombre de cas. Les résultats obtenus m'ont tellement satisfait que le SEUL vin médicinal que je recommande maintenant est le VIN DES CARMES.

DR J.-A. GARNEAU.

— Le monument de Wolfe et Montcalm, dans le Jardin public de Québec, a été érigé en 1827.

PRÉCIEUX SECOURS

Les palpitations dont souffrent beaucoup de femmes et de jeunes filles n'ont le plus souvent pour cause que la pauvreté du sang ou son altération. Les *Pilules de Longue Vie* du Chimiste Bonard seront d'un précieux secours pour le traitement des palpitations de cœur.

— Le président de la République d'Ardorre, dans les Pyrénées, reçoit un salaire par année.

GENERALITE

Pauvres, riches, jeunes, vieux, tous sont sujets aux affections de la gorge et des poumons, et tout le monde prend du *Baume Rhumal* pour les guérir.

NOUVELLE MACHINE FRANÇAISE

M. DELORY, inventeur-fabricant à Blois (Loir-et-Cher), France, a l'honneur d'informer qu'il a mis en vente, en tous pays d'Amérique, au prix de trois cents francs, une nouvelle machine de son invention (brevetée en tous pays et diplômée), pour la plus parfaite création de vêtements quel qu'en soit le style, régularité par le déplacement de ses tiges la dans la coupe et la conformité de tous sujets (très grand succès en Europe). — Adressez lettres comme ci-dessus.

CE SONT ENCORE LES
Pilules de Longue Vie
 (BONARD)
 Qui ont guéri
Delle BLANCHE LAPERLE

Encouragée par les nombreux témoignages de guérisons opérées par les *Pilules de Longue Vie* (Bonard) publiés dans les journaux, Delle Laperle employa ce merveilleux remède pendant deux mois et fut guérie de maladies particulières à son sexe ainsi que de l'Anémie et la Nervosité.

Nous recevons d'elle la lettre suivante qu'elle nous prie de bien vouloir publier pour que d'autres personnes faibles et malades puissent connaître le seul moyen de recouvrer la force et la santé.



DELLE BLANCHE LAPERLE.

riche et abondant, renforcent les muscles et les nerfs et régularisent les fonctions de l'Estomac du Foie et des Rognons.

Elles guérissent les Hommes, les Femmes et les Enfants.

Afin de vous convaincre de leur efficacité nous vous enverrons sur réception du coupon ci-joint accompagné d'un timbre de 2 cents une boîte-échantillon de ce merveilleux remède ainsi qu'un livre de recettes utiles.

LA GIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 202 rue St-Denis, Montreal.

<p>10,000 Boîtes .. DE .. PILULES DE LONGUE VIE (BONARD) GRATIS.</p>	<p>DÉTACHEZ CE COUPON.</p> <p>Nous enverrons une boîte échantillon des <i>Pilules de Longue Vie</i> (Bonard) à toute personne qui nous enverra ce coupon avec leur adresse, ainsi qu'un timbre de 2 cents. Comme nous n'enverrons que 10,000 boîtes échantillon gratis, faites application aujourd'hui si vous désirez prendre avantage de cette offre libérale.</p> <p>.....</p> <p>Nom et Adresse</p> <p style="text-align: right;">  No. 20</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La Revue Mame Charmante publication illustrée paraissant tous les mois et éditée par la célèbre maison Mame. Agréable, instructive et morale. Abonnement : un an, 11 fr. 50. Maison Alfred Mame & Fils, 168 Boulevard Saint-Germain, Paris, France.

DUPUIS & LUSSIER
 AVOCATS
 Chambre No 1, édifice de La Presse

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ÉTRANGER
BEAUDRY & BROWN
 INGÉNIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
 17 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

**GUERI EN
TRES PEU
DE TEMPS**

**Etes-vous
Grevé ?**

ALDERIC PILON, No 5 rue Robin, qui souffrait depuis 4 ans d'une hernie simple, a été radicalement guéri par

La Compagnie de Montréal

POUR LA

GUERISON des RUPTURES

129c, RUE RACHEL

(Coin Chambord)
MONTREAL.

Prenez les tramways de la rue Amherst.

Pas un sou avant votre complète guérison.

P. S.—Les personnes qui ne peuvent pas venir à Montréal peuvent suivre le traitement à domicile avec le même résultat.

Un Bienfait pour le Beau Sexe

Aux Etats-Unis, G. P. Demartigny, Manchester, N.H.



Poitrine parfaite par les **Poudres Orientales**, les seules qui assurent en 3 mois le développement des formes chez la femme et guérissent la dyspepsie et la maladie du foie.

Prix : Une boîte avec notice, \$1.00 ; Six boîtes, \$5.00.

Expédiée franco par la malle sur réception du prix.

L. A. BERNARD,

1882 Rue Ste-Catherine, Montréal.

Pour le Traitement et la Guérison de
L'OBESITÉ



DÉPOSITAIRE POUR LE CANADA :
PHARMACIE LACHANCE
1594, RUE STE-CATHERINE, Montréal
PRIX, \$1.25 LA BOITE
(Expédié franco par la malle sur réception du montant.)

31527

RIPANS

AU THEATRE

On éprouve parfois une sensation de faiblesse et de suffocation, accompagnée souvent de maux de tête. Le cœur bat fortement, on devient étourdi, et l'on se sent mal à l'aise. L'attaque peut ne durer qu'une minute ou elle peut être assez forte pour obliger une personne à quitter le théâtre. Ce cas se présente assez fréquemment lorsqu'on a bien dîné avant la représentation. Il résulte d'une certaine forme d'indigestion causée par la mauvaise ventilation et la tension de l'esprit qui se produit en suivant une pièce.

Comme mesure de précaution, les gens devraient prendre une **RIPANS TABULE** après un bon dîner. Elle aidera l'estomac à digérer la nourriture, et l'air vicié ainsi que l'excitation ne causeront aucun trouble. Elle chassera les mauvais effets d'un trop bon repas. Cette coutume est maintenant établie chez les personnes sages et cultivées.

10 pour 5 cents
Dans toutes les pharmacies.

ON DEMANDE :—Un cas de mauvaise santé auquel les **R-I-P-A-N-S** ne feront pas de bien. Elles bannissent la douleur et prolongent la vie. Une seule soulagé. Remarque le mot **R-I-P-A-N-S** sur le paquet et n'acceptez aucun équivalent. **R-I-P-A-N-S**, 10 pour 5 cents sont obtenus dans toutes les pharmacies. Dix échantillons et mille certificats seront envoyés à toute adresse moyennant 5 cents envoyés à la Ripans Chemical Co., No 10, rue Spruce, New-York.

GRATIS

Nous avons récemment introduit de jolis cadres à Photographies vraiment artistiques. Splendiblement décorés de marqueteries et fleurs diverses, en seize couleurs. Ils sont simplement ravissants. Ils valent au bas prix 25c, mais comme nous en avons 100,000 à écarter nous les vendons à 10c. chacun. Pour les faire connaître partout, nous donnerons une prime d'une valeur exceptionnelle, à tous ceux qui en vendront six ou plus à 10c.—Envoyez votre nom et votre adresse et nous vous expédierons un petit lot ainsi que notre liste des 35 primes de valeur.

Librairie Fauchille, 1712 rue Sainte-Catherine, Montréal.



BONNE EXCUSE

Le voleur.—Ne tirez pas, ne tirez pas, vous vous méprenez sur mes intentions. Je venais simplement et charitablement vous prévenir que j'ai vu rôder autour de votre maison un individu aux allures suspectes.

LIBRAIRIE FAUCHILLE

1712 rue Sainte-Catherine
MAISON FONDÉE DEPUIS 25 ANS

Viennent de paraître : *Le Fantôme*, par P. Bourget, 90c. ; *L'Honneur d'une femme*, par Daniel Lesueur, 90c. ; *M. Bergeret à Paris*, par A. France, 90c. ; *Au coin d'une dot*, par L. de Linceau, 90c. ; *La faute d'autrui*, par H. Ardel, 90c. ; *Amie de cœur*, par H. Maizeroy, 90c. ; *Quarante ans de Théâtre*, (4me vol.) par Francisque Sarcey, 90c. ; *Lettres à la fiancée*, par V. Hugo, 90c. ; *Le Roi du K'ondyke*, par A. Turenne, 90c. ; *Ce que chante l'amour*, par P. Maël, 90c.

Un grand choix de modes françaises avec patron grandeur naturelle, 3 cts chacun.

Parmi les journaux littéraires on y trouve : *Les Annales politiques et littéraires*, 5c. *Le Soleil du Dimanche*, 6c. *Le Supplément du Petit Journal et du Petit Parisien*, 3c. *La Lecture pour Tous*, 15 cts.

Les commandes sont remplies par retour du courrier

Heures de bureau : 9 h. à 6 h. : p. m. Tél. Bell Main 3391

VICTOR ROY

ARCHITECTE & EVALUATEUR

Membre A. A. P. Q.

No. 146 Rue Saint-Jacques
MONTREAL.

Ceux qui ne liront pas ceci le regretteront un jour

Y a-t-il un enfant malade dans votre famille ou chez votre voisin. Ecoutez bien ceci. La dentition est douloureuse pour l'enfant. Il n'a plus le goût de boire ou de manger, d'où les diarrées de l'estomac, dérangement et inflammation des intestins, les convulsions et malheureusement trop souvent LA MORT. Le Petit Collier Electrique du Dr Pouget est le grand préservateur de toutes ces maladies. Son électricité agit sur les nerfs, les active et a en même temps un effet analgésique. C'est le sauveur des enfants. Si votre pharmacien ne le pas, écrivez-nous c'est mieux. Envoyez franco par la malle sur réception du prix minime de 50 cents.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
162, RUE ST-DENIS
MONTREAL.

JOURNAL DE LA JEUNESSE, Recueil hebdomadaire illustré pour les enfants de 10 à 15 ans. Le numéro : quarante centimes. Abonnements : Union postale un an 22 fr., six mois 11 fr. Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui le demandera par lettre affranchie. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Librairie Hachette et Cie, 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

Meubles d'Eté

Tous Confortables et Durables.

CHAISES DE VERANDAH peintes en rouge, en vert ou vernies sur le bois.

TOUTES LES FORMES ET DIMENSIONS

- Grand assortiment de Lits de camp en toile Duck à \$1.50
- “ “ Tabourets “ “ “ à 30c
- “ “ Chaises “ “ “ à 45c
- Lits en fil de fer tressé avec matelas, complets, à 3.50

RENAUD, KING & PATTERSON

Meubles et Literie

652 Rue Craig, - - - Montréal.

GENDREAU

DENTISTE

No 22, rue St-Laurent

MONTREAL

Tel. Bell, Main 2818

J.A. DUMAS

Photographe

112 Rue Vitre
Coin St-Laurent
MONTREAL.

LA FEMME DETECTIVE

Grand Roman Dramatique

PREMIERE PARTIE

LA NUIT SANGLANTE

—Aucun... Nous avons affaire à un scélérat qui pense à tout et ne néglige aucune précaution.
—Quoi, pas même des effets se rapportant au signalement qui a été donné par le restaurateur de Saint-Mandé et le cocher Cadet ?
—Pas même cela... l'habile coquin a tout fait disparaître.
—Aucune arme ?
—Aucune... Ah ! c'est un malin !...
—Il a beau être malin, dit Jodelet, il faudra bien qu'il parle, quand on le tiendra...
Le chef de la sûreté regarda sa montre et dit :
—Cinq heures passés... Il ne dine jamais ici... Selon toute apparence il ne rentrera pas...

XLV

Jodelet se gratta l'oreille d'un air préoccupé.
—Quelque chose vous inquiète ? lui demanda le commissaire aux délégations.
—Oui. Je réfléchis que ce gredin a eu dix fois pour une le temps de prendre la poudre d'escampette, et qu'il est déjà bien loin si les questions de M. Letellier, lors de leur rencontre près du Père-Lachaise, lui ont donné l'éveil...
—Bah ! répliqua le commissaire. On a expédié son signalement sur toutes les lignes, à toutes les frontières... il se ferait prendre...
—Je vous ai dit qu'il s'était arrêté ce matin chez Brébant... hasarda le marchand d'objets de deuil.
—Et il y a diné hier... s'écria le chef de la sûreté. Peut-être y dinera-t-il aujourd'hui...
—C'est possible, en effet...
—Jodelet, prenez une de nos voitures et filez chez Brébant... Là vous tâcherez de savoir si le Russe est connu dans la maison et s'il y dine habituellement, chose qui n'aurait rien d'étonnant, car il déjeune au Grand-Hôtel, mais n'y prends jamais le repas du soir...
L'agent de la sûreté partit en toute hâte.
—Nous, messieurs, reprit le chef, armons-nous de patience... Allumons des cigares pour tuer le temps, et ménageons nos jambes en montant dans l'autre voiture que nous ferons avancer jusqu'en face de l'hôtel afin de surveiller l'entrée...
Ce qui venait d'être dit fut fait aussitôt.
Une demi-heure se passa, puis trois quarts d'heure, puis une heure.
Le comte Yvan Smoiloff ne rentrait pas, et l'absence de Jodelet se prolongeait.
—Armons-nous de patience, avait dit un peu auparavant le chef de la sûreté.
Il était dans le vrai.
En matière de police surtout la patience est une force, en même temps qu'une nécessité.
Combien d'adroits malfaiteurs auraient échappé à l'action de la police si les agents n'avaient fait preuve d'une ténacité exemplaire.
Les minutes passaient lentement.
La nuit était devenue très noire.
Sur toute la ligne des boulevards étincelait le gaz. Une bise glaciale soufflait du nord-est et les passants se hâtaient, entortillés de cache-nez et les mains dans les poches.

Jodelet parut enfin.
Il s'adressa à l'un des agents restés en faction près de l'entrée du Grand-Hôtel.
L'agent lui indiqua la voiture.
Jodelet s'en approcha et passa sa tête par le cadre de la portière.
—Eh bien ? demanda vivement le chef de la sûreté.
—Eh bien ! nous le tenons...
—Est-ce un espoir ou une certitude ?
—C'est une certitude.
—Bravo ! où allons-nous ?
—Chez Brébant...
* * *

Il était huit heures moins un quart.
Une grande animation régnait au restaurant célèbre du boulevard Poissonnière.

Le salon que nos lecteurs connaissent renfermait presque tous les jeunes gens que nous y avons vus, la veille au soir, convives du vicomte Guy d'Arfeuilles, et qui y revenaient invités par le comte Yvan Smoiloff. Deux personnes seulement manquaient encore à l'appel.
C'était Maurice, habituellement exact, et le petit baron Pascal de Landilly qui, lui, n'arrivait jamais à l'heure.

Pourquoi, n'ayant absolument rien à faire, s'attachait-il toujours ainsi ?

Il aurait été, croyons-nous, bien embarrassé de l'expliquer aux autres, ne se l'expliquant point à lui-même.

La conversation, dont les banalités courantes et les choses du jour faisaient les frais, ne languissait pas.

Les futurs dîneurs dégustaient des apéritifs en parlant des petits scandales parisiens, des pièces nouvelles et des bals masqués dont l'inauguration allait avoir lieu dans la nouvelle salle de l'Opéra.

En ce moment Maurice entra avec Pascal de Landilly.

La petite tête d'oiseau de ce dernier disparaissait aux trois quarts entre son immense cache-nez et le collet relevé de son pardessus.

—Ah ! mes excellents bons, quel temps ! fit-il de sa voix légèrement fêlée. Je suis sûr qu'il y a ce soir quarante degrés de froid ! Plus fort qu'en Sibérie ! Hein, cher comte ?... C'est à faire éclore des ours blancs sur le perron de Tortoni !... Notre ami Smoiloff, pour ne pas se dépayser tout à fait, nous a bel et bien apporté dans ses bagages les glaces de la Néva !

Maurice, lui, ne dit rien, et se contenta de serrer les mains tendues vers lui.

Le maître vint annoncer que ces messieurs étaient servis.

Tous les convives passèrent dans la salle splendidement éclairée où le diner était servi.

Aussitôt après le potage, Pascal de Landilly s'écria :

—Figurez-vous, mes excellents bons, que tantôt je suis allé dans un endroit très chic ! Devinez où !... Non, ne cherchez pas... vous ne devineriez jamais... C'est à la Morgue... parole d'honneur !... une idée catapulteuse... J'ai vu la femme du Père-Lachaise et l'homme de la rue Ernestine... Très curieux, vous

savez... très émouvant... ça vous donne la *petite mort* ! Figurez-vous que ces infortunés...

—Oh ! assez ! assez, mon bébé ! interrompit M. de Civrac. Tu vas mettre une sourdine, n'est-ce pas ? Des histoires de la Morgue, il n'en faut point à diner... ça coupe l'appétit.

—Au fond il a raison... dit Pascal. Laissons dormir cette lugubre histoire... Elle m'a donné le cauchemar la nuit dernière... Je me voyais entouré d'une demi-douzaine de cadavres, et derrière les cadavres un commissaire, des gendarmes, des agents, tout le bataclan... Hein ! Elle est bien bonne ! !

Pascal de Landilly achevait à peine ces derniers mots, quand la porte de la salle s'ouvrit.

Le commissaire aux délégations parut, ceint de son écharpe, accompagné du chef de la sûreté, de Letellier, de Jodelet, et suivi de plusieurs agents.

A cette vue, une expression de surprise allant jusqu'à la stupeur se peignit sur tous les visages.

Maurice devint blanc comme un linge, Un tremblement nerveux s'empara de lui.

Il fut obligé de se cramponner au bord de la table pour ne pas tomber.

—Si je pouvais fuir... pensait-il. Mais la fuite était impossible, matériellement impossible.

Des agents occupaient les issues, et sans le moindre doute ils avaient reçu l'ordre de ne laisser passer personne.

—Je suis pris... continua l'assassin en se parlant à lui-même. Seulement ils ne m'auront pas vivant... J'ai joué ma vie... j'ai perdu... je payerai... Je veux bien mourir, mais non sur l'échafaud...

Et il prit sur la table un couteau, prêt à se l'enfoncer dans le cœur à la minute précise où la main d'un agent se poserait sur son épaule.

Ce qui précède s'était passé en infiniment moins de temps que nous n'avons mis à le raconter.

Un silence profond régnait dans la salle... On n'entendait que le bruit des respirations haletantes.

XLVI

Le jeune Russe se leva avec un calme apparent, et s'adressant à celui des nouveaux venus qui marchait le premier et portait une écharpe tricolore, insigne de fonctions officielles, il lui demanda :

—Qui êtes-vous, monsieur, et que voulez-vous ?
—Je suis commissaire aux délégations judiciaires, répondit le magistrat, et je veux savoir quel est celui de vous qui se nomme le comte Smoiloff.

—C'est moi, monsieur, répondit froidement Yvan.

—Oui, c'est bien lui... murmura le marchand d'objets de deuil à l'oreille du commissaire qui reprit aussitôt, en s'approchant du comte :

—Eh bien ! monsieur, au nom de la loi, je vous arrête !...

La foudre tombant sur la table, au milieu des convives, n'aurait pas produit un effet plus terrible que cette simple phrase.

Une exclamation d'effroi s'échappa de toutes les bouches.

Maurice seul éprouva un soulagement immense.

L'angoisse qui le prenait à la gorge et qui l'étranglait venait de finir.

Il lâcha le couteau dont ses doigts crispés serraient le manche, et pour la première fois depuis quelques secondes il put respirer à pleine poitrine.

Le jeune Russe était devenu très pâle.

—M'arrêter, moi ! ! s'écria-t-il avec une hauteur dédaigneuse. Ah çà ! monsieur, vous êtes insensé ! ! De quel droit m'arrêteriez-vous ? En vertu de quel titre ?

—En vertu d'un mandat régulier dont je suis porteur...

Le vicomte Guy d'Arfeuilles jugea opportun d'intervenir.

—Monsieur le commissaire aux délégations, dit-il, personne plus que moi ne respecte la loi et ses représentants, mais permettez-moi de vous dire qu'il y a certainement ici quelque erreur matérielle... quelque ressemblance de nom facile à éclaircir... Notre ami est au-dessus du soupçon, etc...

—Silence, monsieur !... interrompit sèchement le magistrat. Je n'ai point à discuter avec vous.

—De quoi suis-je accusé ? demanda le comte Yvan qui conservait l'apparence du calme, mais dont les lèvres et les mains tremblaient.

—Ce n'est pas à moi de vous l'apprendre.

—Je veux le savoir, cependant...

—Oh ! soyez tranquille, vous le saurez bientôt... puisque vous prétendez l'ignorer...

—Je l'ignore, je vous le jure !

—Soit...

—Dites-le-moi donc...

—Le juge d'instruction vous le dira... Venez, monsieur...

—Qu'allez-vous faire de moi ?...

—Vous conduire d'abord au dépôt de la préfecture.

—Au dépôt de la préfecture... répéta le Russe avec dégoût.

—Vous n'y resterez pas longtemps... Veuillez nous suivre.

—J'obéis, car il faut céder à la force et vous avez la force... mais je proteste de toute la puissance de mon indignation... En m'arrêtant, moi, innocent, moi, étranger, vous commettez une action inique ! La honte et l'odieux en retomberont sur vous ! ! Mes amis, mes convives, ajouta le comte en s'adressant aux jeunes effarés qui l'entouraient, la monstrueuse erreur dont j'ai été victime ne saurait être de longue durée... Je ne vous dis pas : *adieu !...* je vous dis : *au revoir !... à bientôt !...*

Le vicomte Guy d'Arfeuilles serra silencieusement les mains du comte qui partit entre les agents.

Une demi-heure après, il entra au dépôt.

Là on le fouillait rigoureusement, on lui enlevait son porte-monnaie, son portefeuille, ses bijoux et on l'écroutait.

—C'est parfaitement notre homme, disait Jodelet au chef de la sûreté, il est d'une jolie force... on aura de la peine à le faire parler...

—Bah ! les plus forts deviennent faibles quand ils sont pincés, et le juge d'instruction trouvera moyen de lui délier la langue...

Chez Brébant les hommes endossaient leurs paletots, car personne ne se sentait d'humeur à continuer le repas interrompu par l'arrestation de l'amphitryon.

—J'ai eu rudement peur ! pensait Maurice. J'ai cru que la police arrivait à mon attention... mais pourquoi donc le comte Yvan est-il arrêté ?...

Le jeune Russe, en entrant dans la cellule froide, nue, d'aspect sinistre, où il devait rester au secret, demanda :

—Vais-je passer la nuit ici ?

On ne lui répondit même pas...

On referma la porte et on le laissa seul.

Le commissaire aux délégations allait quitter le dépôt, en compagnie du chef de la sûreté, quand on remit à ce dernier une lettre qu'on venait d'apporter pour lui.

Cette lettre était du juge d'instruction.

Paul de Gibray, très curieux de connaître les ré-

sultats de la descente de police au Grand-Hôtel, et convaincu que l'arrestation du criminel était imminente, prévenait le chef de la sûreté qu'il le trouverait au palais de justice, dans son cabinet où il attendrait des nouvelles toute la soirée.

Les deux magistrats allèrent aussitôt rejoindre le juge d'instruction qui les accueillit par ces mots.

Soyez les bienvenus, messieurs, surtout si vous tenez le coupable...

—Nous le tenons... dit le commissaire.

—Il est arrêté ?...

—Depuis une heure.

—Où l'avez-vous pris ?

—Chez Brébant, où il dînait en brillante et joyeuse compagnie... Le misérable est lié avec des gens du meilleur monde...

—Comment cela s'est-il passé ?

Le chef de la sûreté raconta par le menu que nos lecteurs savent déjà.

—Avez-vous pris les adresses des convives de ce comte vrai ou faux ?

—Non, mais nous avons tous les noms... Ce sont des gens connus que nous retrouverons dès qu'il le faudra...

—L'homme est au secret ?

—Naturellement.

—Il a été fouillé devant vous ?

—Oui, monsieur...

—Cette fouille vous a-t-elle fait découvrir quelque chose d'important ?

—Nous n'avons point ouvert le portefeuille qui lui a été enlevé... Nous vous l'apportons, avec son porte-monnaie, sa montre et ses bijoux.

Le chef de la sûreté passa au juge d'instruction, l'objet demandé et déposa sur le bureau le porte-monnaie, la montre, les bijoux.

En même temps il disait :

—Les malles contenant le linge et les vêtements de l'inculpé ont été saisies par nous dans l'appartement qu'il occupait, et consignées au bureau du Grand-Hôtel... Est-il nécessaire de les faire apporter immédiatement ici ?

Pas le moins du monde... Nous nous occuperons de cela demain... Voyons seulement ce soir ce que contient le portefeuille...

Ce portefeuille était de grande dimension, en cuir de Russie d'un rouge sombre, encadré d'argent finement ciselé et gravé.

Il portait les initiales Y. S. K. en argent, entrelacées et surmontées de la couronne du comte.

M. de Gibray l'ouvrit.

L'une des poches renfermait vingt-cinq billets de la Banque de France, de mille francs chacun, deux lettres écrites en russe et quelques cartes de visite au nom du comte Yvan Smoïloff.

Dans l'autre poche se trouvait une clef.

Paul de Gibray la prit.

—Mais c'est la clef du tombeau Kourawieff !... s'écria-t-il après un examen attentif.

Le chef de la sûreté examina la clef à son tour et dit :

—En effet, je le crois...

—Nous allons nous en assurer... poursuivit le juge d'instruction.

La serrure de la porte de bronze avait été dévisée et reposait sur le bureau, parmi les pièces à conviction.

Il introduisit sans le moindre effort la clef dans cette serrure.

Il la fit tourner et le pêne fut mis en mouvement avec une merveilleuse facilité.

—Vous voyez que je me trompais pas ! dit-il ensuite. Cette clef est bien celle du tombeau... Il ne peut plus exister l'ombre d'un doute... Nous tenons l'assassin...

—L'évidence s'impose... appuya le chef de la sûreté.

On explora de nouveau le portefeuille, mais sans y trouver autre chose.

La troisième poche était vide.

Le commissaire aux délégations examinait pendant

ce temps il examinait les deux missives écrites en russe. Il les tournait et les retournait.

—Savez-vous le russe ? lui demanda Paul de Gibray en souriant.

—Non, monsieur...

—Il faudra donc faire traduire ces lettres, car peut-être sera-t-il nécessaire de connaître leur contenu ?

—Demain ce sera fait, monsieur...

—Interrogez-vous l'inculpé ce soir ? fit le chef de la sûreté.

M. de Gibray regarda sa montre.

—Près de onze heures... dit-il... Demain il sera temps... Je crois d'ailleurs que l'interrogation marchera tout seul et que l'instruction sera vite terminée... En face de l'évidence toute dénégation devient impossible... l'homme ne pourra lutter...

—Ah ! murmura le chef de la sûreté, ne vous y fiez pas, monsieur le juge d'instruction.

—Pourquoi donc ?

—L'homme luttera quand même... Il a un sang-froid inouï et se défendra comme un beau diable...

M. de Gibray sourit.

—S'il se défend, tant mieux ! s'écria-t-il. Une victoire disputée n'en a que plus de prix...

XLVII

Le porte-monnaie, en cuir de Russie pareil à celui du portefeuille, renfermait une dizaine de doubles louis et deux billets de cinq cents francs.

Il portait comme lui les initiales Y. S. K. en argent, surmontées de la couronne du comte.

Les mêmes initiales et la même couronne se détachaient en relief de la montre, un chronomètre d'une grande valeur.

—Nous tenons le criminel, c'est évident, reprit le chef de la sûreté, mais je ne vois toujours pas le mobile du crime.

—Nous le connaîtrons bientôt, répliqua M. de Gibray, et tout me dit que mes premières suppositions étaient bien fondées... Soyez certain qu'au fond de l'affaire qui nous occupe se trouve un secret de famille... d'une grande famille...

—Croyez-vous donc que l'assassin soit vraiment Russe et vraiment noble ?... demanda le commissaire aux délégations.

—Je n'en sais rien, mais pourquoi pas ? Les causes célèbres de tous les temps ne nous montrent-elles pas des gentilshommes très authentiques devenus criminels ?

Le chef de la sûreté examinait avec attention le porte-monnaie, le portefeuille et la montre.

—Une chose me préoccupe... fit-il tout à coup.

—Quelle chose ? demanda le juge d'instruction.

—L'homme que nous venons d'arrêter se nomme, ou du moins se fait nommer le comte Yvan Smoïloff...

—Sans doute... Eh bien ?...

—Eh bien ! les trois objets que nous avons sous les yeux pourraient bien ne pas être la propriété légitime du prisonnier.

—Qui vous fait supposer cela ?

—La chose du monde la plus simple... Chacun de ces objets porte trois initiales, et la troisième : K, ne se rapporte ni au prénom d'Yvan, ni au nom de Smoïloff...

—C'est juste... dit M. de Gibray ; j'éclaircirai cela.

—Avez-vous des ordres ou des instructions à nous donner ? demanda le commissaire.

—Oui... je veux opérer sans retard des confrontations, et je vous prie de faire remettre demain, dès la première heure, les citations à témoin que je vais remplir.

Ce sera fait.

Dix minutes plus tard les trois hommes se séparaient.

Rejoignons Yvan Smoïloff.

Le jeune Russe, nous le savons, s'était heurté contre un mutisme absolu et n'avait pu obtenir aucun éclaircissement sur les motifs de son arrestation.

Convaincu qu'il était victime d'une méprise, d'une ressemblance quelconque de visage ou de nom, il se

croyait
main,
tait d'
nable l
Néa
rien, il
inquié
tout ce
judicia
nocent
Il se
si le ha
quelqu
blants
malgré
Sa n
Depu
fermée
l'aube
yeux.
Les
heures,
que le
Il au
fortune
vant un
Un p
massiv
La p
Un g
Il ve
Yvan
donnée
face de
fallut
colère.
Vers
quels il
Deux
veau, e
la gard
gée du
—Qu
—On
le juge
—Ah
prêt...
Et il
Le g
gros so
—Ur
y a une
En n
fine ch
Le R
—Ur
—Pa
—La
—Ce
vous m
Yvan
—M
altérée.
mais !...
—Al
dit sèch
sonner,
qu'on n
propre
traï dor
Tendez
Le co
terlocu
Il co
on étai
sible co
moins a
Mieu
ainsi la
Sans
mépris,
rasé d

croyait absolument sûr d'être mis en liberté le lendemain, aussitôt après avoir été entendu, et se promettait d'obtenir justice de ceux qui, par une impardonnable légèreté, l'avaient fait traiter en criminel.

Néanmoins, quoique sa conscience ne lui reprochât rien, il ne pouvait s'empêcher de ressentir quelque inquiétude en songeant que la justice humaine est tout ce qu'il y a de moins infailible, que les erreurs judiciaires sont fréquentes, et que d'innombrables innocents ont payé pour les coupables.

Il se demandait en frissonnant de quoi on l'accusait, si le hasard ne l'avait pas compromis à son insu dans quelque sombre et sanglante aventure, si des semblants de preuves n'existaient pas contre lui, et si, malgré son innocence, il parviendrait à se justifier.

Sa nuit fut terrible. Depuis le moment où la porte de la cellule fut refermée sur lui, jusqu'à l'heure où les clartés grises de l'aube remplacèrent les ténèbres, il ne ferma pas les yeux.

Les minutes lui paraissaient longues comme des heures, tant son anxiété devenait intolérable à mesure que le temps s'écoulait.

Il aurait donné de grand cœur une ample part de sa fortune pour avancer l'instant de sa comparution devant un magistrat.

Un peu après le point du jour il entendit la clef massive tourner dans la lourde serrure.

La porte s'ouvrit. Un gardien entra.

Il venait constater de visu l'état du prisonnier.

Yvan Smoïloff l'interrogea, mais la consigne étant donnée de se taire, il n'obtint aucune réponse et, en face de ce mutisme persistant qui l'exaspérait, il lui fallut un grand effort de volonté pour maîtriser sa colère.

Vers neuf heures on lui apporta des aliments auxquels il ne toucha pas.

Deux heures plus tard la porte s'ouvrit de nouveau, et le gardien reparut escorté de deux soldats de la garde de Paris, qui, personne ne l'ignore, est chargée du service des prisons.

—Que me voulez-vous ? demanda le Russe.

—On vient vous chercher pour vous conduire chez le juge d'instruction.

—Ah ! enfin ! ! s'écria le jeune homme. Je suis prêt...

Et il s'élança vers la porte de sortie.

Le gardien l'arrêta du geste et lui dit avec un gros sourire :

—Un instant donc !... Ne soyez pas si pressé... Il y a une petite formalité à remplir d'abord...

En même temps il secouait d'un air goguenard une fine chaînette d'acier qu'il tenait à la main.

Le Russe regardait sans comprendre.

—Une formalité ?... murmura-t-il.

—Parbleu...

—Laquelle ?

—Celle de vous *ligotter*, donc... autrement dit, de vous mettre les menottes.

Yvan pâlit et fit un pas en arrière.

—Me mettre les menottes ! ! répéta-t-il d'une voix altérée. Mais pour qui me prend-on ici ?... Oh ! jamais !... jamais !...

—Allons... allons... ne faisons pas de manières... dit sèchement le gardien ! Il ne s'agit point de raisonner, mais d'obéir... Je ne connais que les ordres qu'on me donne... Je mettrai les menottes à mon propre père, si c'était la consigne... Je vous les mettrai donc... si ce n'est de bon gré, ce sera de force... Tendez vos mains, et plus vite que ça...

Le comte regardait avec effarement son brutal interlocuteur.

Il comprit, comme la veille au soir au moment où on était venu l'arrêter, que toute lutte était impossible contre la force matérielle, ou ne pouvait du moins aboutir qu'à une honteuse défaite.

Mieux valait donc céder tout de suite et hâter ainsi la fin d'une situation effroyable.

Sans ajouter un mot, avec un sourire d'écrasement mépris, il tendit ses mains au gardien ; mais, si cuirassé de stoïcisme qu'il voulût être, un frisson mortel

secoua son corps de la nuque aux talons quand les chaînons glacés de l'acier touchèrent ses poignets brûlants de fièvres.

L'opération du licottage ne dura que la dixième d'une seconde.

—En route ! commanda l'un des gardes de Paris.

Le comte, que l'un des hommes précédait et que suivait l'autre, longea des couloirs sans fin et gravit les nombreuses marches d'escaliers étroits, avant d'arriver à la galerie sur laquelle donnent les cabinets des juges d'instruction.

La porte d'un de ces cabinets s'ouvrit.

Yvan Smoïloff, poussé par le garde qui marchait derrière lui, en franchit le seuil.

—M. de Gibray s'y trouvait déjà, assis derrière le bureau de dossiers et d'objets divers.

Son greffier occupait une petite table près de ce bureau.

Le Russe, en entrant, fit une ébauche de salut en inclinant légèrement la tête et le haut du corps.

Le juge d'instruction embrassa d'un coup d'œil rapide toute la personne de l'inculpé, puis son regard s'arrêta sur le visage de l'homme qu'il croyait un grand criminel, et dont il allait sonder l'âme et deviner les termes secrets.

Ce visage, très pâle, était indéchiffrable et n'exprimait qu'une froideur voulue, une froideur de marbre et d'acier.

—Suis-je devant un magistrat, monsieur ? demanda le comte Yvan avec une hautaine politesse.

—Vous êtes devant le magistrat chargé de vous interroger et à qui vous devez répondre... fit Paul de Gibray.

—Répondre, soit ! reprit le Russe. Pourquoi ne répondrais-je pas, n'ayant rien à cacher ? Mais auparavant je voudrais savoir de quel droit vos policiers ont osé m'arrêter, me jeter en prison, et m'infliger une effroyable honte en m'attachant les mains comme si j'étais un voleur ou un assassin !...

Tandis que parlait Yvan Smoïloff, le juge d'instruction ne le quittait pas des yeux.

Convaincu qu'il avait en face de lui l'infâme auteur du double meurtre du Père-Lachaise et de la rue Ernestine, il était étonné de son sang-froid en même temps que révolté de son cynisme.

—Mes policiers, comme vous dites, répéta-t-il en soulignant à dessein ces deux mots, ont exécuté les ordres donnés au nom de la vindicte publique par le représentant de la justice et de la loi.

—Ce représentant, quel est-il ?

—Moi.

—Eh bien ! à vous, monsieur, qui avez donné ces ordres, je me plains de la manière odieuse dont, moi, étranger, je suis traité dans un pays qui passe cependant pour le plus hospitalier qu'il y ait au monde ! ! J'ai été, hier au soir, arrêté au milieu de mes amis invités par moi à une réunion intime et joyeuse...

Pour arrêter un gentleman dans de telles conditions, il faut un motif... Pour le traiter comme un voleur ou comme un assassin, il faut qu'on l'accuse de vol ou d'assassinat... De quoi m'accuse-t-on ?...

M. de Gibray pensait :

—En vérité, c'est prodigieux ! Les rôles sont intervertis... Le misérable, au lieu de courber la tête interroge, et ce serait à moi de répondre ! Quelle audace !

En même temps l'indignation et le mépris se peignaient sur son visage.

Cette double expression n'échappa point au regard intelligent d'Yvan Smoïloff, qui se sentit plus effrayé qu'il ne l'avait été jusqu'alors.

—C'est donc bien grave ?... murmura-t-il. Est-ce que véritablement, monsieur, vous me prenez pour un malfaiteur ?

XLVII

Paul de Gibray voulut frapper un grand coup.

Mettant de côté les préliminaires habituels d'une instruction, il regarda le Russe bien en face et lui demanda :

—Qu'avez-vous fait le 20 de ce mois, c'est-à-dire il

y a trois jours, à partir de trois heures de l'après-midi jusqu'à deux heures du matin.

—Monsieur le juge, répliqua froidement le comte Yvan, vous n'obtiendrez pas un mot de moi avant de m'avoir dit de quel crime on m'accuse.

—C'est à moi d'interroger... c'est à vous de répondre...

—Soit ! Vous pouvez refuser de m'apprendre ce que je veux savoir, mais vous ne pouvez me contraindre à rompre le silence...

—Ce misérable a une volonté de fer ! pensa le juge d'instruction. Il se taira, si je ne lui cède... Mieux vaut en finir...

Puis, tout haut :

—Vous êtes inculpé du crime d'assassinat...

Une immense stupeur se peignit sur le visage bouleversé du comte.

—D'assassinat ? s'écria-t-il ; je suis accusé d'assassinat, moi ! ! Allons vous ne parlez pas sérieusement, monsieur ! ! Une telle accusation serait grotesque si elle n'était monstrueuse...

—Respectez la justice, monsieur ! fit impérieusement Paul de Gibray.

—La justice qui s'égare à ce point n'est plus la justice ! répondit le Russe. Et, qui ai-je assassiné, s'il vous plaît ? poursuivit-il.

—Deux personnes... Un homme et une femme...

—Deux personnes !... répéta le comte avec un rire nerveux. En vérité, monsieur, cela devient à tel point bouffon que je me demande si je suis en ce moment devant un juge ou devant un fou...

M. de Gibray eut peine à contenir un geste de colère.

—Prenez garde ! dit-il d'une voix altérée. Toute patience a des bornes et vous abusez étrangement de la mienne... Ni comme magistrat, ni comme homme, je ne dois plus longtemps supporter vos insolences... Changez de ton et, si vous vous prétendez innocent, essayez de me démontrer votre innocence, sinon je vous ferai reconduire en prison et j'attendrai, pour vous interroger de nouveau, que vous soyez redevenu calme... Dans votre intérêt même changez de ton, je vous le conseille...

Yvan Smoïloff comprit qu'il n'existait pour lui qu'un seul moyen de sortir de la situation effroyablement critique où la fatalité l'avaient mis. C'était de se soumettre aux exigences de cette situation.

En conséquence il fit un violent effort sur lui-même, il imposa silence à son orgueil et il dit :

—Interrogez-moi donc, monsieur, je répondrai...

—Comment vous appelez-vous ?...

—Yvan-Nicholas, comte Smoïloff...

—Quelle est votre nationalité ?

—Je suis sujet russe...

—Où êtes vous né ?

—A Saint-Pétersbourg.

—Quel est votre âge ?

—Vingt-cinq ans...

—Avez-vous encore votre père et votre mère ?

En entendant cette question, le jeune homme sentit un léger frisson courir sur sa chair.

Ses yeux devinrent humides.

Il fallut un nouvel effort de sa volonté pour arrêter au bord de ses paupières les larmes prêtes à s'en échapper.

Mon père et ma mère sont morts... murmura-t-il d'une voix sourde.

—Où se trouve votre résidence habituelle.

—A Saint-Pétersbourg.

—Depuis combien de temps êtes-vous à Paris ?

—Depuis neuf jours.

—Où êtes-vous descendu ?

—Au Grand-Hôtel.

—Arriviez-vous directement de Russie ?

—Non, mais de Londres où j'ai passé quinze jours en venant d'Anvers. J'avais voyagé précédemment pendant quelques semaines en Suisse et en Italie...

—Avez-vous un passeport ?

—Oui.

—Comment se fait-il qu'on ne l'ait trouvé ni dans votre portefeuille, ni dans vos malles ?

—Il est à l'ambassade russe...

— Dans quel but voyagiez-vous ?
 — Pour mon plaisir...
 — Vous êtes riche ?
 — Oui, monsieur...
 — Très riche ?
 — Assez pour pouvoir satisfaire tous mes goûts et même tous mes caprices...

— D'où vous vient cette fortune ?
 — De l'héritage de mes parents.
 — Avez-vous droit au titre de comte que vous portez ?

— Oui, monsieur.
 — Vous prétendez appartenir à l'ancienne noblesse russe ?

— Ma famille est noble depuis des siècles.
 — Avez-vous des amis à Paris ?
 — Cela dépend de ce que vous entendez par le mot amis. Voulez-vous parler des personnes avec lesquelles je me trouvais au moment de mon arrestation ? Dans ce cas je vous répondrai : Non. Ces personnes ne sont point pour moi des amis, mais de simples et récentes connaissances, à l'exception d'une seule...

— Quelle est cette personne ?
 — Le vicomte Guy d'Arfeuilles... un parfait gentleman, avec lequel j'ai eu trois ou quatre fois l'occasion de me rencontrer à l'étranger... Il m'inspire la plus vive sympathie, la plus haute estime, et j'ai la conviction qu'il éprouve pour moi des sentiments pareils.

— Le vicomte Guy d'Arfeuilles est un Parisien ?...
 — Oui, monsieur.

— C'est à l'étranger, dites-vous, que vous l'avez connu... N'étiez-vous donc jamais venu à Paris ?

— Si, monsieur... J'y avais été amené par ma famille, mais à une époque lointaine dont je ne puis conserver aucun souvenir... il y a vingt-deux ans... j'en avais trois...

— Je reviens à ma première question : — Qu'avez-vous fait dans l'après-midi et dans la soirée du 20 de ce mois ?

Le comte Yvan interrogea sa mémoire pendant quelques secondes et répondit :

— Autant que je puis me le rappeler, monsieur, je suis sorti vers onze heures du Grand-Hôtel pour aller déjeuner avec M. d'Arfeuilles qui m'avait invité... En le quittant, je me promenai dans Paris, je dinai dans un restaurant des boulevards, puis j'allai au spectacle... aux Variétés...

— Après avoir quitté M. d'Arfeuilles, vous êtes-vous trouvé seul ?

— Oui monsieur...
 — Jusqu'au soir !
 — Jusqu'au soir, oui, monsieur...

— Quel a été le but de votre promenade solitaire ?...
 — Je n'avais aucun but... Je flânais, comme on dit à Paris, fumant des cigarettes et regardant les étalages des boutiques...

— C'est à cela que vous avez passé tout votre temps ?...

— Il me semble que oui.
 — Vous mentez ! dit sèchement le juge d'instruction...

— Monsieur ! s'écria le Russe, oubliant sous l'injure son rôle de prévenu.

— Vous mentez ! répéta Paul de Gibray. Dans l'emploi de votre temps une seule chose est importante, et vous essayez de la cacher !

— Non, monsieur, murmura le comte Yvan redevenu calme ; si j'omets quelque détail, c'est que ma mémoire est en défaut.

Paul de Gibray haussa les épaules.

— Espérez-vous m'en imposer ? demanda-t-il. Vous êtes allé au cimetière du Père-Lachaise... Osez-vous le nier ?

Yvan Smoiloff tressaillit violemment et attacha un regard chargé d'angoisse sur le juge d'instruction.

Ce dernier reprit :

— N'avez-vous ?
 — Non, monsieur... je n'ai aucun motif pour cacher mes actions. Je suis allé au Père-Lachaise...

— Quel motif vous y conduisait ?...
 — Eh ! monsieur, le cimetière en question passe avec raison pour un des endroits les plus curieux de

Paris... Je suis étranger, par conséquent désireux de tout connaître... j'allais le visiter par curiosité...

— Vous me trompez, et je vais vous dire, moi, ce que vous alliez faire. Après avoir acheté une couronne d'immortelles, rue de la Roquette, chez un marchand d'objets de deuil, vous êtes allé droit à un tombeau ou vous avez pénétré... Est-ce vrai ?

— C'est vrai.
 — Dans ce tombeau vous avez donné rendez-vous à une femme...

— La malheureuse est venue, poursuivit le juge d'instruction, et vous l'avez assassinée.

Yvan Smoiloff écoutait avec une terreur indicible M. de Gibray.

Quand ce dernier l'accusa d'avoir frappé mortellement une femme dans un tombeau, tout son corps se mit à trembler. Il leva vers le ciel, comme pour le prendre à témoin de son innocence, ses mains liées par la chaînette d'acier, et une rauque exclamation s'échappa de ses lèvres.

— Dieu puissant ! ! balbutia-t-il. Ai-je bien entendu ? Ai-je bien compris ?... Vous m'accusez d'avoir commis un assassinat dans le tombeau de la famille Kourawieff !

Un éclair de joie s'alluma sous les paupières du juge d'instruction.

L'inculpé, selon lui, venait de se trahir.

— Ah ! dit-il avec l'accent du triomphe, vous saviez que ce tombeau était celui de la famille Kourawieff ?... Ceci équivalait à un aveu complet, vous me semblez trop intelligent pour ne le point comprendre...

Finissons-en donc, puisque nier plus longtemps ne saurait désormais vous être utile... Reconnaissez-vous avoir attiré une femme dans le tombeau Kourawieff ? Avouez-vous le meurtre commis sur la personne de cette femme ?

XLIX

— Avouer ! répéta le comte Yvan dont le visage était décomposé et les yeux égarés, avouer que j'ai commis un meurtre... le meurtre d'une femme !... Mais je nie de toutes mes forces, et mon être se révolte contre une telle accusation ! !

— Oui, je suis entré dans le tombeau de la famille Kourawieff...

— Vous en aviez la clef ? interrompit le juge d'instruction.

— J'en avais la clef, et vous avez dû trouver cette clef dans mon portefeuille que je vois sur votre bureau, mais je n'y ai rencontré personne, je l'affirme, je le jure, et je me demande comment on s'y est introduit, dans quel but, et quelle était la femme assassinée...

— J'ignore tout cela, monsieur, et cependant vous m'avez fait arrêter, me déshonorant publiquement, et vous prétendez me rendre responsable d'un crime incompréhensible pour moi !

— En vain je cherche à m'expliquer ce qui m'arrive... En vain je mets mon esprit à la torture... Je ne trouve rien...

— Je suis le jouet d'un mauvais rêve ou la victime d'une épouvantable méprise...

— Si le rêve ou la méprise devaient se prolonger, je deviendrais fou... il me semble déjà que ma raison s'égaré...

Paul de Gibray écoutait et regardait le comte Yvan avec curiosité, comme on écoute et comme on regarde un grand comédien.

Il laissa s'écouler un intervalle de quelques secondes après les derniers mots prononcés par le Russe, puis il demanda :

— Qu'alliez-vous faire au tombeau Kourawieff ?

— J'allais y déposer la couronne d'immortelles achetée un peu auparavant chez le marchand de la rue de la Roquette.

— Mais il n'y a personne enterré dans le caveau... La tombe est vide...

— Je l'ignorais... murmura, non sans embarras, Yvan Smoiloff.

— Faites-vous partie, soit directement, soit par alliance, de la famille Kourawieff ?

— Non... répondit vivement le jeune homme.

— Alors votre explication ne se tient pas debout... Comment voulez-vous que je puisse vous croire ?... Vous alliez, dites-vous, porter une couronne dans le tombeau, et vous ignorez que personne n'y repose... Vous n'appartenez ni de près ni de loin à la famille Kourawieff, et vous prétendez en franchir le seuil pour y porter un souvenir de deuil... Voyons, soyons logiques... Si vous êtes innocent je vais vous donner le moyen de prouver votre innocence : Dites-moi qui vous a remis cette clef... Dites-moi vous a chargé de porter une couronne dans ce tombeau...

— Je ne puis répondre que ceci : On a trouvé une femme assassinée... Je ne suis point l'assassin de cette femme et je ne la connaissais pas... Je n'ai appris le crime que le lendemain soir du jour où il a été commis, et je l'ai appris, comme tout le monde, par les journaux...

Paul de Gibray fit un geste d'impatience.

— Soyez donc d'accord avec vous-même ! s'écria-t-il. Vous avouez avoir pénétré dans le tombeau et vous niez avoir vu un cadavre !

— Oui, je le nie... J'arrivais au Père-Lachaise à trois heures et j'en partais à trois heures et demie.

— Qu'alliez-vous y faire ?

— Je vous ai déjà répondu.

— Et j'ai fait ressortir le vide et l'incohérence de vos réponses... répliqua le juge d'instruction... A coup sûr vous agissiez sous une influence étrangère... Quelle était cette influence ? Pourquoi possédiez-vous une clef du tombeau ? Quel motif vous y faisait porter une couronne d'immortelles ?

— Cela ne regarde que moi...

Cette phrase fut prononcée d'un ton sec qui fit dresser l'oreille au juge d'instruction.

— Je ne n'étais pas trompé... pensa-t-il. Mes premières suppositions étaient bien fondées... Il y a là un secret de famille...

Il ajouta tout haut en s'adressant au Russe :

— Cela regarde aussi la justice, qui ne tardera guère à savoir tout ce que vous avez intérêt à lui cacher... soyez-en convaincu...

— Peut-être... murmura le Russe.

— Dès à présent la vérité s'impose... poursuivit Paul de Gibray. Vous avez frappé cette femme comme vous avez frappé, rue Montorgueil, l'homme que vous êtes allé attendre au chemin de fer !

— Ah ! s'écria le comte avec une poignante ironie, j'ai assassiné aussi celui-là !

— N'avez-vous que vous soyez allé attendre quelqu'un à la gare du Nord ?

— Je ne le nie point, car le fait est vrai... Je suis allé recevoir un de mes amis arrivant de Londres...

— Qu'avez-vous fait de cet ami ?

— Il devait quitter Paris le lendemain matin, de très bonne heure, pour se rendre en Suisse... Je l'ai accompagné jusqu'à un hôtel voisin du chemin de fer de Lyon...

— Le nom de cet hôtel ?

— Je l'ignore.

— A quelle heure avez-vous quitté votre ami ?

— Il pouvait être deux heures du matin...

— Cet ami était-il un de vos compatriotes ?

— Oui.

— Il s'appelle ?

— Le comte Serge Nicolaïeff.

— Vous prétendez qu'il allait en Suisse ?

— Sans doute.

— En quel endroit ?

— A Genève.

— Vous a-t-il dit s'il y resterait longtemps ?

— Quinze jours environ.

— A quel hôtel devait-il descendre ?

— A l'hôtel Beau Rivage.

— Je vais envoyer une dépêche au parquet de Genève et je saurai bien vite ce qu'il y a de vrai dans vos affirmations, mais auparavant expliquez-moi, je vous prie, comment il peut se faire qu'ayant quitté votre ami à deux heures du matin près de la gare de Lyon, vous vous soyez trouvé juste à la même heure rue Montorgueil, dans un hôtel où vous avez adressé plusieurs questions au garçon de service...

(A suivre)